

RAPPORT D'ACTIVITÉS



3 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

- Introduction
- Le territoire
- Les compétences
- La gouvernance
- Les commissions
- Le conseil de développement
- Les services généraux
- Les finances
- Les marchés publics

19 UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

- Voirie
- Action sociale
- Fourrière canine
- Gens du voyage

31 UNE COMMUNAUTÉ AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aménagement du territoire et urbanisme
- GEMAPI
- Aménagement numérique

39 UNE COMMUNAUTÉ ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Développement économique
- Promotion du tourisme

44 UNE COMMUNAUTÉ ENCOURAGEANT L'INITIATION AU SPORT ET À LA CULTURE

- Randonnée
- Natation
- Ludi'
- Soutien aux activités d'apprentissage de la musique

INTRODUCTION

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale *«adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle des délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.... »*

Le présent rapport a donc pour objet, au premier chef, d'informer les conseils municipaux des communes membres et, au delà d'eux, l'ensemble de la population, sur les décisions prises par le Conseil Communautaire et les actions menées par la Communauté de Communes au cours de l'année 2020.

Créée par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin regroupe 64 communes, soit 54 203 habitants (INSEE).

Les statuts de la Communauté de Communes lui donnent compétence dans les domaines suivants :

- **Aménagement de l'espace,**
- **Activités sportives et culturelles,**
- **Voirie et Transport,**
- **Protection de l'environnement – Élimination des déchets,**
- **Action économique,**
- **Actions sociales.**

Le bilan complet du service « protection de l'environnement – élimination des déchets » sera intégré au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers.

Ce rapport, à adopter dans les 6 mois suivants la clôture de l'exercice, sera, compte tenu des contraintes de calendrier liées à la crise sanitaire Covid 19, exceptionnellement adopté en octobre 2021.

LE TERRITOIRE

Définie sur un territoire mi-rural, mi-périurbain, située au carrefour du Pays de Caux, du Pays de Bray et de la Métropole Rouen-Normandie, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin est venue consacrer la collaboration établie de longue date entre les élus locaux.

Une communauté de communes, c'est quoi ?

Selon l'Article L 5214-1 du code général des collectivités territoriales

«C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace»



Un peu d'histoire :

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin est née le 1er janvier 2017 de la fusion des collectivités suivantes :

- La Communauté de Communes des **Portes Nord-Ouest de Rouen**
- La Communauté de Communes du **Moulin d'Ecalles**
- La Communauté de Communes du **Plateau de Martainville**
- Les 4 communes de **Bosc le Hard, Grigneuseville, Beaumont le Hareng et Cottevrard**, appartenant précédemment à la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy

La Communauté de Communes INTER CAUX VEXIN représente ainsi les 64 communes suivantes :

Anceaumeville
Les Authieux-Ratiéville
Auzouville-sur-Ry
Beaumont-le-Hareng
Bierville
Blainville-Crevon
Bois d'Ennebourg
Bois-Guilbert
Bois-Hérault
Bois l'Evêque
Boissay
Bosc-Bordel
Bosc-Edeline
Bosc-Guérand-Saint-Adrien
Bosc-le-Hard
Buchy

Cailly
Catenay
Claville-Motteville
Clères
Cottévrard
Elbeuf-sur-Andelle
Ernemont-sur-Buchy
Eslettes
Esteville
Fontaine-le-Bourg
Fresne-le-Plan
Fresquiennes
Frichemesnil
Grainville-sur-Ry
Grigneuseville
Grugny

Héronnelles
La Houssaye-Béranger
La Rue-Saint-Pierre
La Vaupalière
La Vieux-Rue
Le Bocasse
Longuerue
Martainville-Epreville
Mesnil-Raoul
Mont-Cauvaire
Montigny
Montville
Morgny-la-Pommeraye
Pierreval
Pissy-Pôville
Préaux

Quincampoix
Rebets
Roumare
Ry
Servaville-Salmonville
Sierville
Saint-Aignan-sur-Ry
Saint-André-sur-Cailly
Saint-Denis-le-Thibout
Saint-Georges-sur-Fontaine
Saint-Germain-des-Essourts
Saint-Germain-sous-Cailly
Saint-Jean-du-Cardonnay,
Sainte-Croix-sur-Buchy
Vieux-Manoir
Yquebeuf



Une organisation en 3 pôles de proximité

Pour un fonctionnement efficace et assurer la continuité du service public, chaque ancien siège (Montville, Buchy, Martainville-Epreville) des trois Communautés de Communes est devenu un pôle de proximité. L'objectif est de permettre à tous, habitants comme élus, de bénéficier des services et des informations au plus près de son domicile. Buchy est de surcroît le siège légal.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

LES COMPÉTENCES

La loi NOTRe a eu pour effet le transfert de compétences des communes vers les communautés de communes.

Conformément à ses statuts*, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin exerce en 2019 les compétences suivantes :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- plan local d'urbanisme ;
- document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,

comprenant les missions suivantes, énumérées à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

* Voir les statuts en annexe

COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Aménagement et entretien de la voirie :

Étude et réalisation des travaux d'entretien et de renforcement des voies communales revêtues et ouvertes à la circulation automobile.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs :

- étude et réflexion sur les besoins de la population en terme d'équipements sportifs, culturels, ou de loisirs ;
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs d'intérêt communautaire ;
- gestion du personnel et du matériel attachés aux équipements sportifs, culturels, ou de loisirs.

Actions sociales :

- étude relative à l'organisation des structures d'accueil pour la petite enfance ;
- organisation d'activités d'éveil pour la petite enfance (enfants non encore scolarisés) ;
- création, gestion et entretien d'établissements d'accueil pour la petite enfance, à vocation communautaire (crèche et halte d'enfants pour les 0-3 ans) ;
- création et animation d'un ou plusieurs Relais d'Assistantes Maternelles sur le territoire communautaire.

Aménagement numérique et déploiement du très haut débit

Aménagement de la voie d'accès à la déchetterie intercommunale

dénommée «Chemin de Rocquemont» sur le territoire de Buchy - Estouteville-Ecalles.

COMPÉTENCES FACULTATIVES



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées à l'article L. 211-7 du code de l'Environnement

- gestion des eaux pluviales, ruissellements et lutte contre l'érosion ;
- dispositifs de surveillance ;
- animation, concertation.

Acquisition de réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités

Organisation des activités sportives et culturelles en faveur des jeunes :

- création, encadrement et financement d'activités de découverte et d'apprentissage du sport en faveur des enfants de 6 à 12 ans, sur le temps périscolaire, dans le cadre du dispositif Ludisports conventionné avec le Département de la Seine Maritime ;
- création, encadrement et financement d'activités de découverte et d'apprentissage de la culture en faveur des enfants de 3 à 12 ans, sur le temps périscolaire, dans le cadre du dispositif Ludiculture ;
- organisation de la natation scolaire et gestion des transports vers les piscines (piscine communautaire et piscines conventionnées hors périmètre communautaire) pour les enfants des écoles élémentaires.

Soutien aux activités d'apprentissage de la musique

par la participation financière aux associations labellisées « école de musique » pour les enfants demeurant sur la Communauté de Communes et âgés de 3 à 18 ans. Le soutien s'opère par une aide annuelle au fonctionnement conditionnée à l'application et au bilan d'évaluation d'une convention d'objectifs.

Fourrière animale :

Création, équipement et gestion d'un équipement accueillant les animaux trouvés sur le territoire de la communauté de communes dans les conditions fixées par un règlement intérieur.

Entretien et aménagement des chemins de randonnées

présentant plus de 50% de chemin non bitumés et supérieur à 5 km linéaire, et des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI de niveau 2.

Aménagement et entretien du circuit touristique cyclable intercommunal

«Promenade au Pays d'Emma Bovary» et inscription au PDESI des itinéraires intercommunaux.

LA GOUVERNANCE

84

délégués
titulaires

53

délégués
suppléants

LE PRÉSIDENT

Organe exécutif, le Président prépare et exécute les décisions de l'assemblée. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'enregistrement des recettes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau comprend le Président, 15 Vice-Présidents et 9 conseillers communautaires. Le Bureau suit le travail des commissions thématiques qui recouvrent l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes. Cette instance peut recevoir délégation du Conseil Communautaire pour le règlement de certaines affaires.

4

séances

21

délibérations

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

7 106 32

séances

délibérations

arrêts de décision

pendant le confinement

Le conseil communautaire est une assemblée délibérante qui fonctionne comme un conseil municipal. Il arrête les grandes orientations de politique générale, vote le budget et contrôle l'exécution de ses décisions.

Le Conseil Communautaire élit en son sein son Président pour une durée de 6 ans. Il est le responsable du personnel recruté au sein des services de la Communauté de Communes. Il représente la Communauté de Communes en justice.

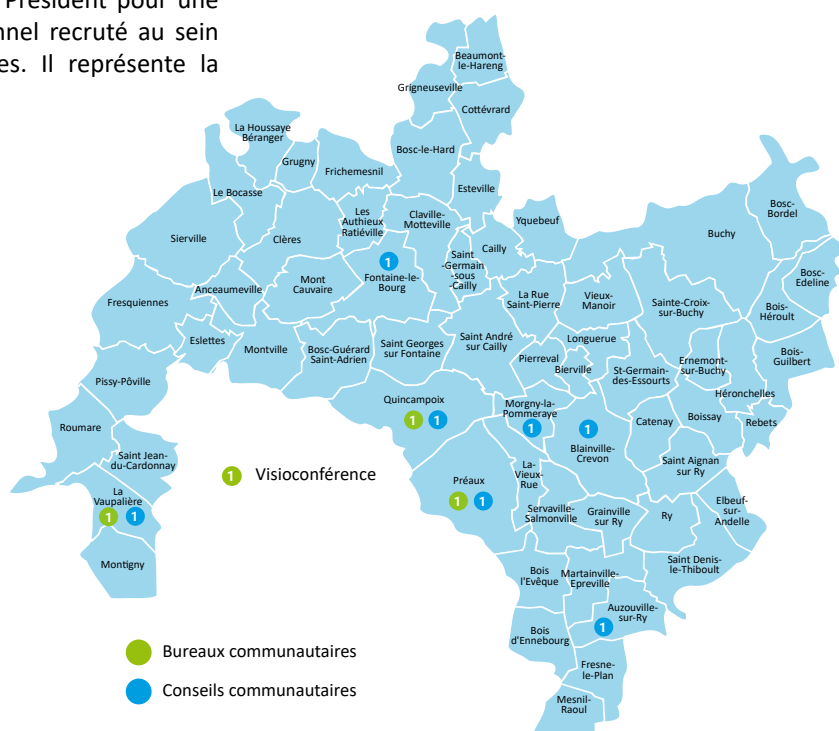
Année d'élections municipales et intercommunales, 2020 a vu le renouvellement du Conseil Communautaire d'Inter Caux Vexin.

Ce nouveau conseil, installé le 9 juillet 2020 a procédé à la constitution des diverses instances et réélu M. Éric Herbet à la présidence de la Communauté de Communes.

Les séances du conseil communautaire sont publiques et se tiennent dans une commune différente.

Cette instance est composée de 84 conseillers communautaires élus au suffrage universel lors du scrutin des élections municipales conformément à la Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Chaque commune du territoire communautaire est représentée par au moins un délégué et au plus huit délégués selon sa taille démographique.



64 COMMUNES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

84 Conseillers Communautaires

Valide et décide, notamment :

- Le budget ;
- Les orientations principales en matière d'aménagement du territoire ;
- Les orientations stratégiques...

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Commission pilotée par un ou plusieurs Vice-Présidents et composée d'élus communautaires
- Proposition et préparation des décisions

BUREAU

- Président
- Vice-présidents
- Autres membres
- Préparation et décision (par délégation)

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- CAO (commission appel d'offre)
- CDSP (commission de délégation de service public)
- ...

CONSULTATION

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

composé de membres bénévoles de la société civile

ADHÈRE ET DÉLÈGUE

- **SYNDICAT DE BASSINS VERSANTS** (compétence GEMAPI)
- **SMEDAR** (Traitement des OM)
- **AGENCE D'URBANISME DE ROUEN, DES BOUCLES DE SEINE ET EURE**
- **COMITÉ DE PROGRAMMATION DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER**
- **SEINE MARITIME NUMÉRIQUE**

6

commissions
thématiques
élargies

LES COMMISSIONS

Les commissions rassemblent des élus mobilisés sur une compétence particulière, elles se réunissent autant de fois que nécessaire pour :

- faire avancer les réflexions sur la compétence,
- donner un avis sur les projets,
- suivre la mise en oeuvre des actions engagées,
- proposer de nouveaux axes de travail,
- etc.

Le processus de décision :

Les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il peut être présenté au Bureau ou au Conseil communautaire, selon le niveau de décision. Si les commissions n'ont pas pouvoir de décision, elles sont néanmoins forces de proposition pour le développement de nouveaux projets.

Les commissions :

Jusqu'en août 2020, 15 commissions représentaient l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes :



Aménagement de l'espace



Prospective et Politiques contractuelles



Finances et budget



Voirie



Ressources humaines



Communication et Démocratie participative



Développement économique et actions commerciales



Aménagement numérique



Tourisme



Actions sociales



Gestion de l'espace public



Urbanisme



Protection de l'Environnement



Sport et Culture



Patrimoine communautaire et méthaniseur

A partir du mois de septembre, une réorganisation et un regroupement de ces commissions a donné lieu à la constitution de 6 commissions thématiques élargies :

TERRITOIRE DURABLE EN TRANSITION	RESSOURCES	AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES	SERVICE À LA PERSONNE	URBANISME	ATTRACTIVITÉ
----------------------------------	------------	-------------------------	-----------------------	-----------	--------------

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article L5211-10-1 du CGCT, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a mis en place un organe de participation nommé Conseil de Développement qui rassemble de nombreux partenaires du développement du territoire, aussi bien les chambres consulaires que des associations ou entreprises locales (Centre Emmaüs Abbé-Pierre, Jardins de Bois-Guilbert, EPD de Grugny...) ou organismes départementaux (Seine Maritime Attractivité, CEHN).



En 2020, le conseil de développement s'est réuni 2 fois en début d'année, avant la crise sanitaire pour :

- **Etudier la politique de développement durable** de la collectivité et notamment la mise en œuvre du PCAET ou de la nouvelle politique déchet ;
- **Aborder la question de l'attractivité économique** du territoire, au cœur des réflexions en s'interrogeant aussi sur le développement économique souhaitable (communications, commerce...);
- **Comprendre la perception de la CCICV** par ses habitants, le conseil de développement ayant notamment procédé à une série d'interview ciblée d'habitants.

Le contexte sanitaire n'a pas permis au conseil de se réunir de nouveau en 2020.



De nombreux membres du conseil participent par ailleurs au comité de programmation LEADER pour valider les projets retenus à travers ce dispositif de financement européen. Celui-ci est en effet composé majoritairement de représentants des conseils de développement du Pays de Bray et de la CCICV.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 14 DÉCEMBRE 2020

60 agents
54,89 ETP

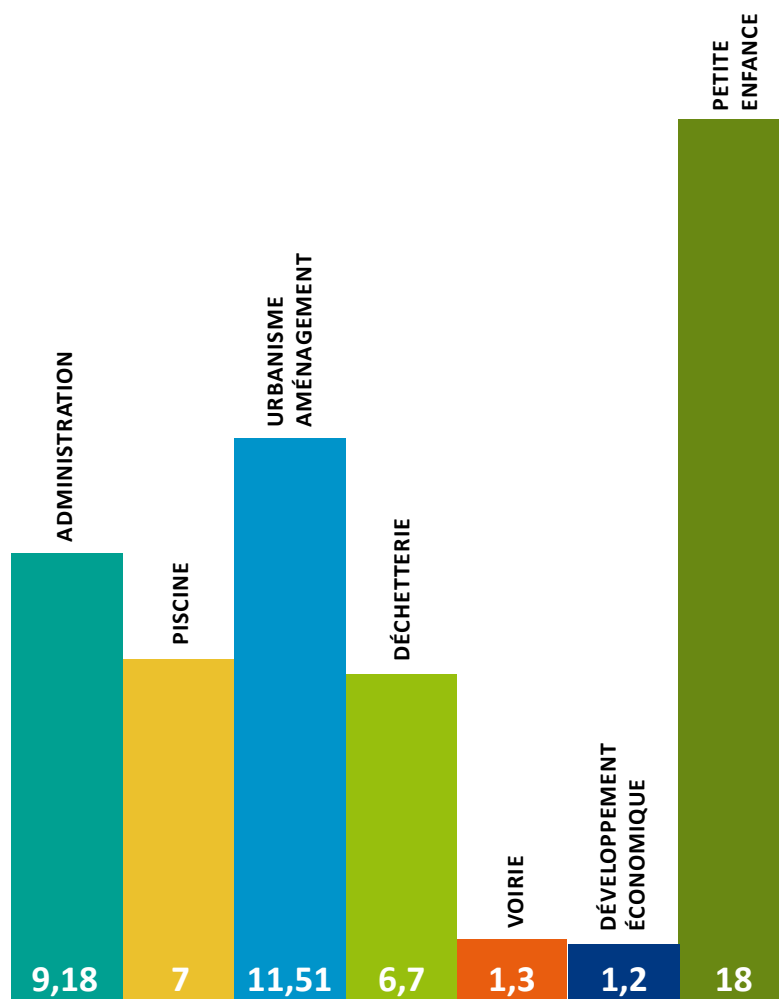
Services	Grades	Nombre	Quotité (ETP)	Fonction
ADMINISTRATION	Ingénieur en chef	1	0,9	DGS responsable du pôle de Montville
	Attaché Principal	1	1	Chargé de mission juridique
	Attaché	1	1	Responsable Pôle de Buchy
	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2 (1V)	2	Responsable finances et budgets Comptabilité budgets annexes
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Accueil secrétariat Ludisports
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Responsable RH
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	0,86	Assistante Comptabilité, RH
	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe 22,5/35è	1	0,64	Secrétaire de Direction
	Technicien (2 /35 ^{ème})	1	0,05	Chargé de mission «préfiguration AEU/ANC»
	Technicien principal 2 ^{ème} classe (2 /35 ^{ème})	1	0,05	Chargé de mission «préfiguration AEP»
	Adjoint technique	2	0,68	Entretien des locaux Buchy et Martainville
DÉCHETS	Technicien	1	0,7	Chargé de mission développement durable
	Adjoint Technique	4	4	Agents déchetterie Montville/ Bosc le Hard/Buchy
	Adjoint Technique	1	1	Agent déchetterie Buchy
	Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	1	1	Agent déchetterie Buchy
PISCINE	Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	2	2	Enseignant
	Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1 chef de bassin
	Educateur APS	1	1	Enseignant
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Régisseur - Agent de propreté
	Adjoint Technique	1	1	Agent de propreté
	Adjoint Technique	1	1	Agent Technique
ACTIONS SOCIALES	Educateur Jeunes Enfants 1 ^{ère} classe	1	1	Animateur RAM Clères
	Assistant Socio-éducatif 1 ^{ère} classe	1	1	Animateur RAM Pyramides Martainville
	Educateur Jeunes Enfants classe exceptionnelle	1	1	Animateur Buchy
	Educateur Jeunes Enfants classe exceptionnelle	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce / Directrice Crèche
	Auxiliaire de puériculture Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce
	Educateur de Jeunes enfants	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce
	Agent social principal 2 ^{ème} classe	2	2	Halte d'enfants Tom Pouce
	Educateur Jeunes Enfants	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Educateur Jeunes Enfants 2 ^{ème} classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Auxiliaire de puériculture Principal 2 ^{ème} classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Agent social	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Agent social Principal 2 ^{ème} classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Educateur Jeunes Enfants 2 ^{ème} classe	1	1	P'tit Grain d'Ry
	Auxiliaire de puériculture Principal 2 ^{ème} classe	1	1	P'tit Grain d'Ry
Agent social	3	3	P'tit Grain d'Ry	
URBANISME / AMÉNAGEMENT ESPACE	Technicien Principal 2 ^{ème} classe	1	1	Responsable du service urbanisme ADS pôle de Montville
	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Responsable du service urbanisme ADS pôle Buchy
	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint administratif	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint administratif	1	1	Assistante administrative
	Ingénieur Principal	1	1	Responsable Pôle Martainville et chargé de mission SCOT/GDV
	Adjoint administratif	1	1	Assistante administrative urbanisme/voirie
	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1	1	Assistante administrative/communication/Ludisport
	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 (V)	0,51	Assistante administrative programme LEADER
	Attaché	1	1	Chef de projet urbanisme planification
	Technicien	1	1	Chargé(e) d'étude planification
DEV. ECO.	Ingénieur	1	1	Chargée de mission Développement économique
	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1(V)	0,2	Assistante comptable
VOIRIE	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	Responsable service voirie
	Technicien	-/	0,3	Adjoint au responsable service voirie

BILAN SOCIAL 2020

Répartition du personnel par service en équivalent temps plein

Les agents de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin travaillent dans différents services.

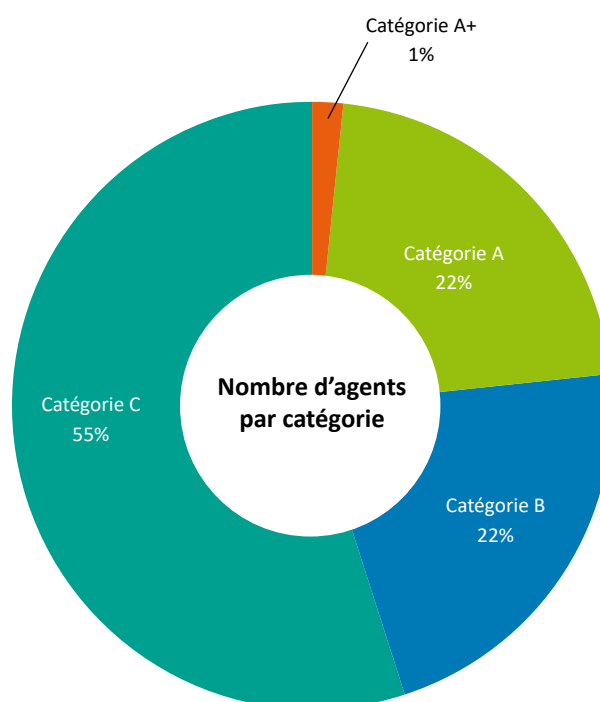
La répartition des agents en équivalent temps plein est détaillée dans le graphique ci-contre.



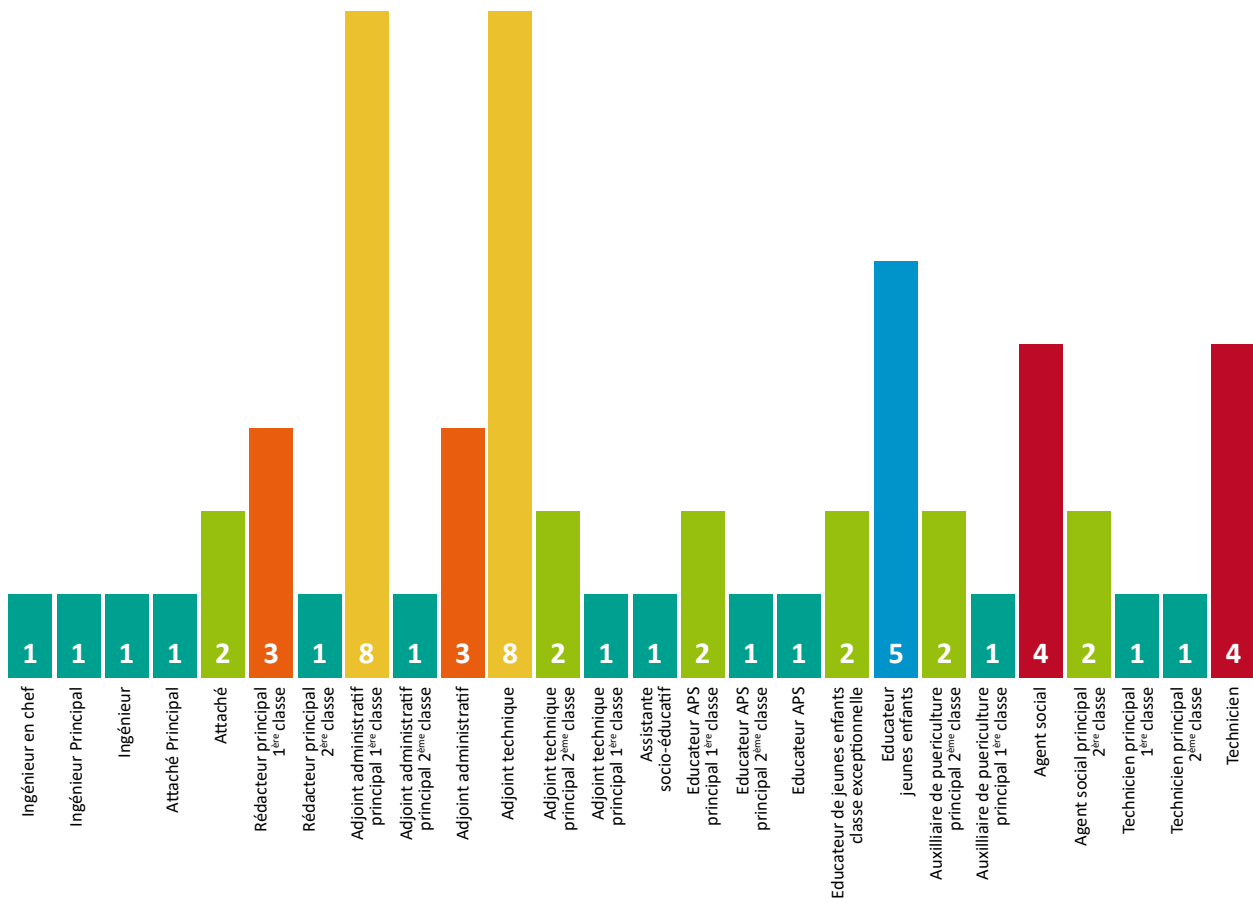
Répartition du personnel par catégorie et par grade

Les 58 agents titulaires et non titulaires appartiennent à une catégorie :

- **Catégorie A** : Ingénieur en Chef, Ingénieur Principal, Ingénieur, Attaché Principal, Attaché, Educateur de Jeunes enfants, Assistante Socio-éducatif
- **Catégorie B** : Rédacteur Principal, Educateur APS, Techniciens
- **Catégorie C** : Adjoint administratif, Adjoint technique territorial, Auxiliaire de puériculture, Agents Sociaux, Agent de maîtrise

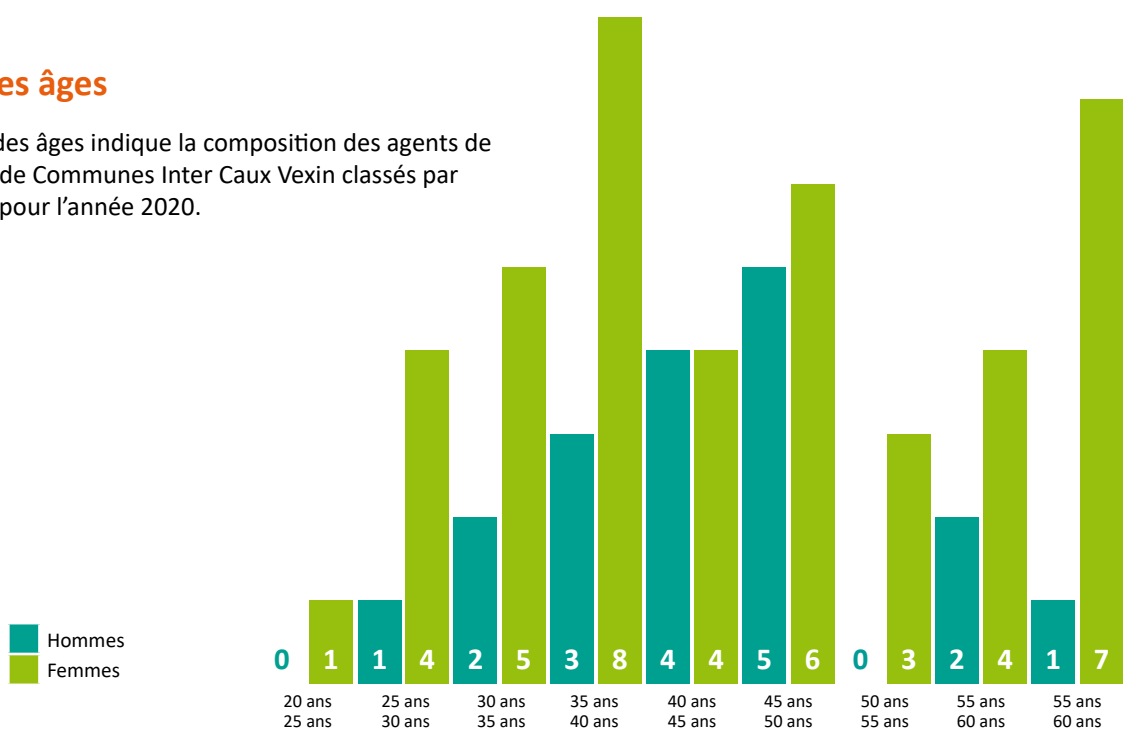


Répartition du personnel par grade



Pyramide des âges

Cette pyramide des âges indique la composition des agents de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin classés par âges et par sexe pour l'année 2020.



Nombre de jours d'arrêts durant l'année 2020

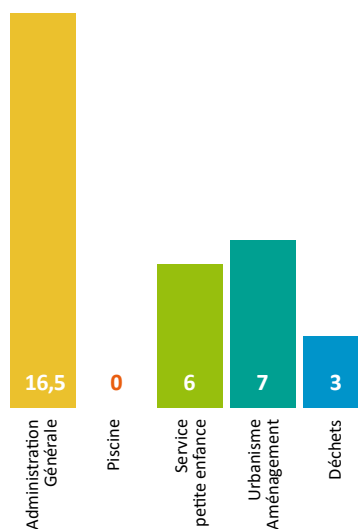
Tous les types d'absences des agents pour l'année 2020 ont été répertoriés dans le graphique ci-contre :

La durée moyenne d'absences est de 23,26 jours par agent de la collectivité (soit 53 agents) pour 2020.



Formation des agents en 2020

Les agents de la collectivité ont pu bénéficier de 0,54 journées de formation réparties par service comme ci-contre :

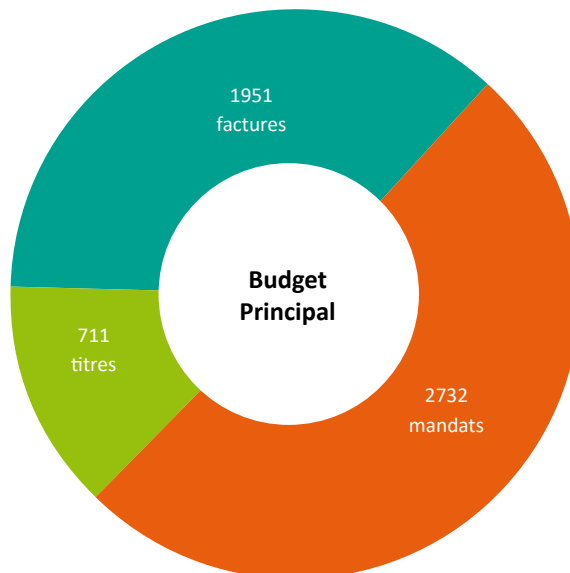


LES FINANCES

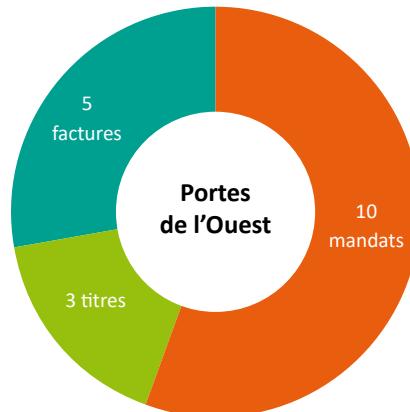
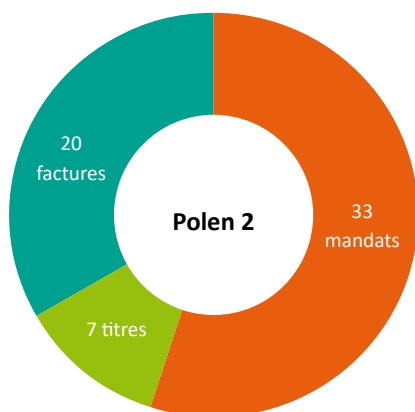
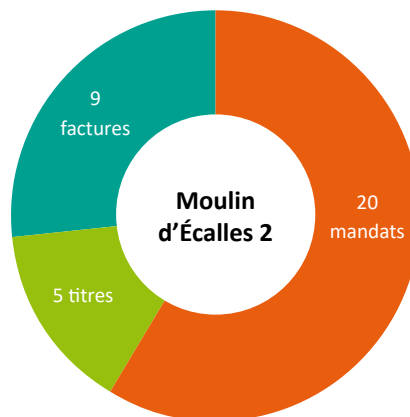
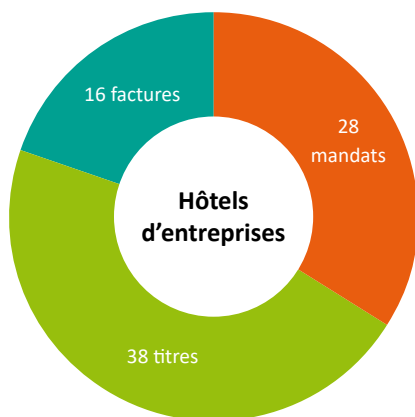
Les missions du service Finances :

Il prépare et met en oeuvre l'ensemble des décisions budgétaires et financières émanant du Conseil Communautaire et du Bureau, pilote la relation avec les services du Trésor Public, assure le contrôle de gestion en collaboration avec les autres services, et apporte des outils d'aide à la décision et au pilotage au moyen notamment d'analyses financières, d'études fiscales et de tableaux de bord.

BUDGET PRINCIPAL 2020



BUDGETS ANNEXES



MARCHÉS PUBLICS

Les missions du service Marchés publics :

- Conseille les services sur la conception et l'exécution des contrats
- Participe à la définition et coordonne la mise en oeuvre de la politique d'achat
- Assure un suivi administratif de l'exécution contractuelle des marchés et alerte les services sur les échéances
- Assure une veille des évolutions juridiques et met à jour les outils et procédures
- Veille au respect des procédures

Nature du marché	Montant	Type de marché	Compétence CCICV	Localisation Attribuaire
AMO production d'eau chaude/piscine	9 750	Prestation intellectuelle	Patrimoine	CCICV
Conteneurisation	893 973	Fourniture	Déchets	Rhône
PCAET	49 360	Service	Urbanisme	Paris
Entretien des itinéraires de randonnées 2020-2023	63 903	Travaux	Développement Eco.	CCICV/Seine et marne
Fusion logiciels Urbanisme	31 112	Prestation intellectuelle	Urbanisme	Loire Atlantique
Repas crèche	14 405	Fourniture	Accueil petite enfance	Val de Marne
Titres restaurant	144 760	Service	RH	Paris
AMO fourniture électricité +/- 36 KvA	29 320	Prestation intellectuelle	Moyens généraux	Val d'Oise
Marché de fourniture d'électricité	102 795	Fourniture	Moyens généraux	Paris
Marché de nettoyage (vêtements, consommable, etc...)	19 188	Service	Moyens généraux	Seine-Maritime
Total	1 358 566			





UNE
COMMUNAUTÉ
au service
DES COMMUNES
& DES HABITANTS



compétence
OPTIONNELLE



1



776 356 €
360 976 €

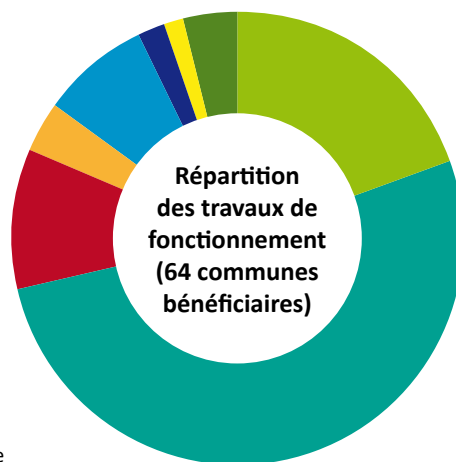
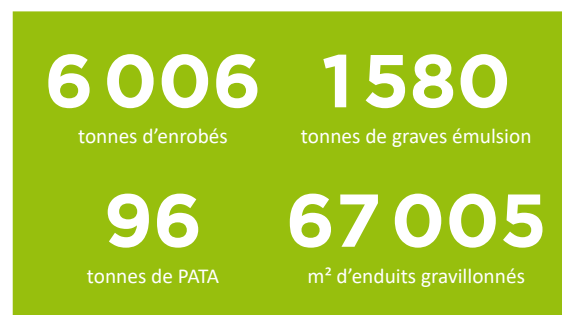
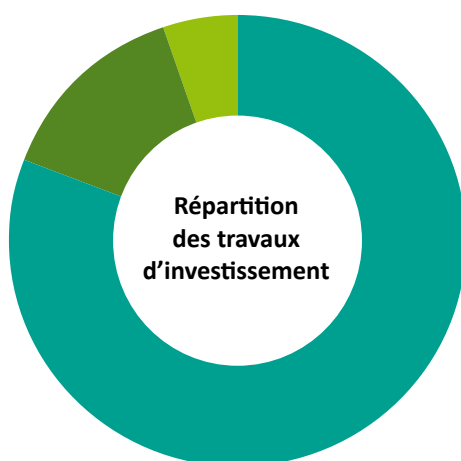
VOIRIE

Afin d'améliorer la qualité du réseau routier, la communauté de communes s'est vue confier les missions suivantes :

- l'entretien et le renforcement des couches de roulement des voies publiques revêtues ouvertes à la circulation automobile,
- l'aménagement et l'entretien des caniveaux et bordures de chaussée,
- le dérasement des accotements,
- le remplacement de la signalisation verticale usagée,
- le rétablissement de la signalisation horizontale suite à des travaux de voirie d'intérêt communautaire.

55 751
m² de voirie
remise en état

193
chantiers



Application d'enduit superficiel gravillonné

Reprofilage de chaussée en graves émulsion



UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Définition d'un programme voirie 2021
- Réflexion sur l'évolution du service



1 005 000 €

ACTION SOCIALE

La Communauté de Communes a géré pendant cette année 6 services :

- le multi accueil « le berceau de Tom Pouce » situé à Montville
- le multi accueil « Arc en ciel » situé à Roumare
- le multi accueil « P'tit Grain d'Ry » situé à Ry
- le relais Assistantes Maternelles itinérant basé à Clères
- le relais Assistantes Maternelles itinérant basé à Martainville Epreville
- le relais Assistantes Maternelles itinérant basé à Buchy (ouverture fin mai)

LA COMMISSION THÉMATIQUE SERVICES À LA PERSONNE

Lors de la réinstallation du Conseil communautaire le 9 juillet 2020, les élus ont souhaité réorganiser les commissions thématiques afin de favoriser la transversalité.

Ainsi les commissions sport-culture et actions sociales se sont regroupées en une seule commission dénommée « services à la personne » qui englobe désormais les services sport, culture, petite enfance, accueil des gens du voyage et fourrière canine. En raison de la crise sanitaire ces commissions sous leur forme antérieure au 9 juillet 2020, ne sont pas réunies en présentiel.

La commission service à la personne s'est réunie pour son installation et la présentation des services et des sujets en cours le 20 octobre 2020.

Le Comité de Pilotage « écoles de musique labellisées » s'est réuni en 2020 en présentiel 2 fois les 15 janvier et 2 février et 1 fois en visio-conférence le 12 novembre.

Multi-accueil
«le berceau de Tom
Pouce» à Montville



Multi-accueil « P'tit grain de Ry » à Ry



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Le développement du nouveau RAM de Buchy et sa promotion dans un contexte sanitaire compliqué
- Les inscriptions budgétaires nécessaires au BP 2021 en section de fonctionnement et d'investissement.

LE MULTI ACCUEIL « LE BERCEAU DE TOM POUCE » MONTVILLE

Depuis le mois de septembre 2019, ce service propose **15 places d'accueils en journée continue** 5 jours par semaine contre 4 jours auparavant (7 places) et des **accueils occasionnels à l'heure** selon les disponibilités et autorise les contrats d'accueil réguliers pour les familles.

D'une surface utile de 157 m² cette structure accueille 15 enfants simultanément, dispose de deux dortoirs, d'une salle de préparation des repas et d'un jardinet avec sol souple. Repas et couches sont fournis par la structure.

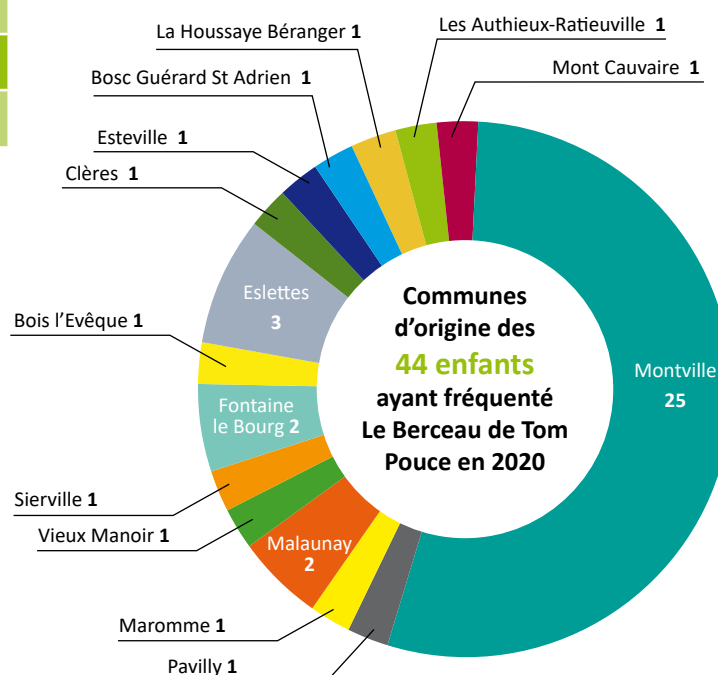
15
places d'accueil en
journée continue

157
m² de surface utile

+11,2%
d'heures facturées
supplémentaires
p/r 2019



	2019	2020
Nbre jours d'ouverture	190 j	193 j
Total heures d'ouverture	1975 h	2123 h
Capacité d'accueil théorique	24 562 h	31845 h
Heures facturées	15 795 h	17 569 h
Taux d'occupation facturé	64,31%	58,73%
Taux d'occupation réalisé	59,97%	52,27%



LE MULTI ACCUEIL « ARC EN CIEL » ROUMARE

Depuis son installation dans les nouveaux locaux en octobre 2015, cette structure n'a pas subi d'évolution majeure au niveau de son fonctionnement. Couches et repas sont fournis conformément au contrat d'objectif et de financement PSU signé avec la CAF de Seine Maritime. Sa capacité d'accueil est restée identique, à savoir :

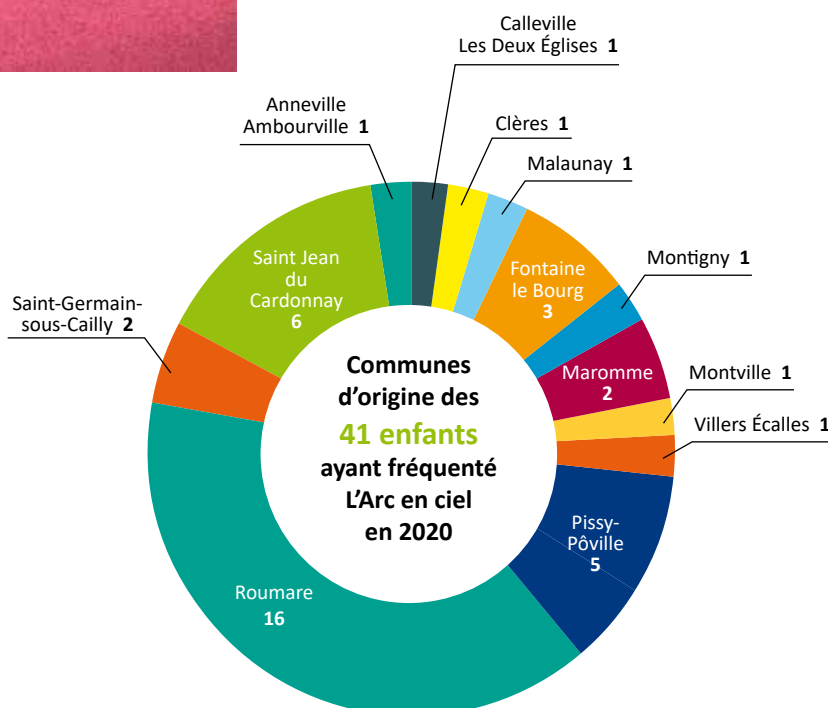
- **10 places** de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h00
- **15 places** de 8h00 à 17h00 dont 2 places réservées par convention aux agents de la MATMUT travaillant à la plateforme de Saint Pierre de Vareneville



15
places d'accueil en
journée continue

-37%
d'heures facturées
supplémentaires
p/r 2019

	2019	2020
Nbre jours d'ouverture	220 j	220 j
Total heures d'ouverture	2 420 h	2 101 h
Capacité d'accueil théorique	34 650 h	31 515 h
Heures facturées	23 427 h	14 720 h
Taux d'occupation facturé	67,61 %	53,31 %
Taux d'occupation réalisé	68,02 %	50,25 %



LE MULTI ACCUEIL P'TIT GRAIN D'RY RY

Reprise en gestion communautaire au 1^{er} janvier 2020

Intégration des 5 agents, une EJE responsable, une Auxiliaire de Puériculture, trois agents d'accueil petite enfance et reprise de la gestion de cette crèche de 18 places.

Dès le mois de novembre, l'équipe a accueilli en résidence les artistes du collectif HSH dans le cadre du programme BABIL (cofinancé par la CAF, la DRAC et le Département de la Seine Maritime). Les enfants ont collaboré avec les artistes à des créations autour des animaux et du livre. Une restitution « berce plafond » avec musicien a été proposée aux parents, enfants et agents à la mi-décembre.

Rappel 2019
en gestion
associative

2020

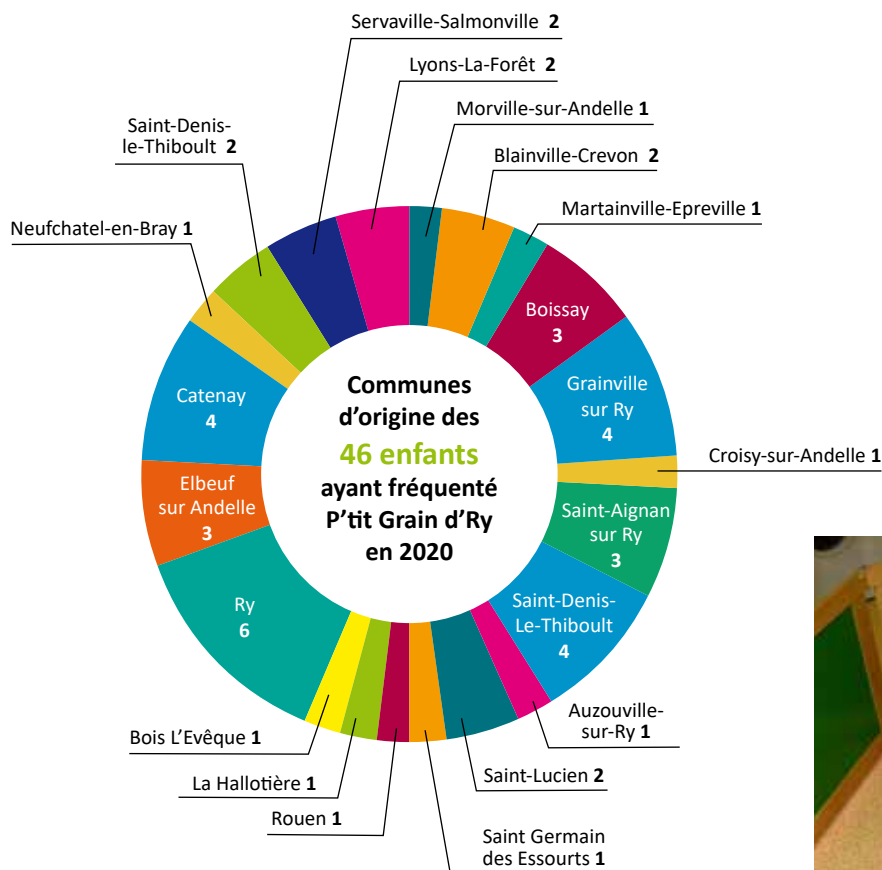
Nbre jours d'ouverture	228 j	195 j
Total heures d'ouverture	2 394 h	2 047 h
Capacité d'accueil théorique	40 860 h	34 938 h
Heures facturées	37 608 h	25 752 h
Taux d'occupation facturé	92,04 %	73,71 %
Taux d'occupation réalisé	87,21 %	69,71 %

Impact de la crise sanitaire :

- la crèche a accueilli les enfants de personnels prioritaires,
- la CAF a versé des aides exceptionnelles pour compenser la perte de recettes liées aux fermetures administratives.

18
places d'accueil en
journée continue

-32%
d'heures facturées
supplémentaires
p/r 2019



LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS MATERNELS

64 476
 communes couvertes par les relais assistants maternels en activité



UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PYRAMIDE MARTAINVILLE

Adresse du Relais Pyramide :
190 route du Château
76 116 Martainville Epreville

La création du 3^{ème} RAM de la Communauté de Communes sur le secteur de Buchy implique en 2020 un remaniement du territoire pour chacun des relais.



L'information à destination des parents

Des actions de communication pour promouvoir les missions du RAM :

- Site internet
- Bulletins
- Questionnaires aux assistants maternels
- Actualisation sur monenfant.fr
- Réunions de présentation des missions du relais le samedi et une en soirée
- Création de nouveaux flyers distribués dans chaque commune
- Travail sur l'élaboration d'une newsletters

Des actions pour informer les familles sur les différents modes d'accueil :

- Organisation de rendez-vous individuels avec les familles (en face à face, par téléphone)
- Remise de la liste des assistants maternels agréés du territoire
- Remise de la liste des EAJE du territoire
- Relance pour les inscriptions sur le site monenfant.fr
- Réalisation de supports de communication (plaquettes, affiches,...)

Le Ram permet les rencontres entre les familles en recherche d'un mode d'accueil et les professionnels :
 26 demandes ont été formulées par les familles au Ram en 2020.

Impact de la crise sanitaire

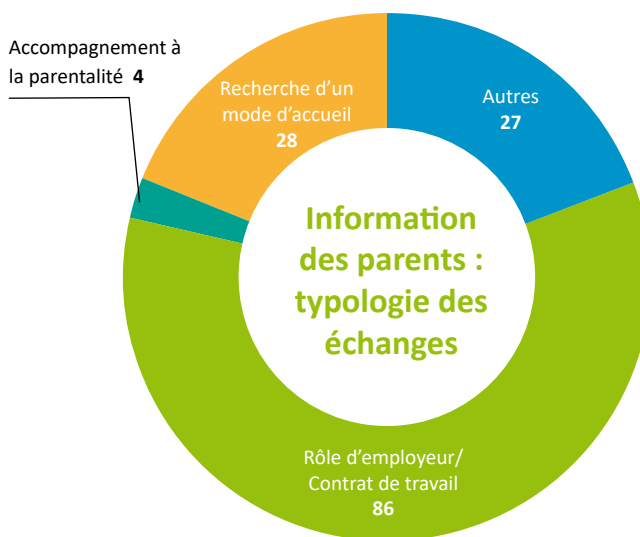
Le non maintien des ateliers d'éveil, a éloigné le RAM de son public habituel.

Les familles et assistants maternels se sont tournés vers le RAM pour obtenir les réponses immédiates à leur questionnement. Le travail en réseau RAM/CAF (mails et visioconférence) a été d'une grande aide pour trouver et harmoniser les réponses

Le Ram a mis en place des actions innovantes pour les assistants maternels et parents pendant les périodes de confinement :

- Envoi par mail d'activités d'éveil ;
- Recherche de places disponibles pour les enfants dont les parents exerçaient une profession prioritaire.

145 demandes d'information :



Les autres sujets : écoute, pajemploi, inscriptions aux ateliers, arrêt maladie, demande de rdv



L'information à destination des professionnels

Le Ram a accompagné 2 personnes souhaitant créer une MAM sur le territoire, à travers le diagnostic des besoins : lieux, pertinence, interlocuteurs.

La formation

10 assistantes maternelles ont participé à un recyclage de secourisme

Un lieu d'animation pour les enfants, les familles et les professionnels

- **72 ateliers d'éveil** : animations proposées aux enfants en présence du professionnel
- **77 enfants** différents ont participé aux ateliers d'éveil
- **27 assistants maternels différents** ont participé aux ateliers d'éveil
- **10 événements ponctuels** (fêtes, sorties, ...)
- **3 fêtes de fin d'année** dans un même lieu 3 jours différents pour limiter le brassage.

Un partenariat local :

Bibliothèque, médiathèque : Mise à disposition des lieux, partenariat pour la création du spectacle de fin d'année.

RAM de Buchy et Clères : Préparation de la journée de réflexion professionnelle, harmonisation des pratiques.

Centre social et PMI : informations sur les conditions d'accueil face aux maladies infantiles contagieuses et les protocoles à suivre.

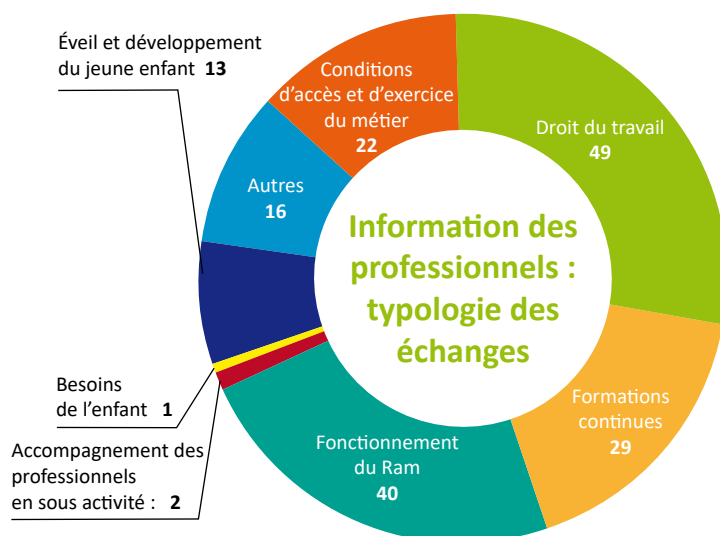
La situation sanitaire due à la Pandémie de COVID19 a rendu certains échanges impossibles cette année : EHPAD, maison de retraite, EAJE d'Inter Caux vexin.

Autres partenaires locaux :

«Lis moi une histoire» association, Artpep's, CAF... pour un travail collaboratif sur une possibilité de créer une structure parents enfants professionnels sur le territoire CCICV.

Participation du RAM à la formation pré-agrément au Conseil Général

172 demandes d'information :



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE BUCHY

Adresse du Relais :
252 ROUTE DE ROUEN
76750 BUCHY
(Adresse provisoire avant aménagement local rue Ernest Noury)

Le Ram est itinérant à partir du 27 novembre 2020

Dans 3 communes, mise à disposition d'une salle pour l'organisation des ateliers d'éveil pour les enfants et les assistants maternels :

Bosc Le Hard ; Esteville ; La Rue Saint Pierre.



Impact de la crise sanitaire

Difficultés pour organiser des réunions de présentation des missions du RAM

Difficultés pour faire respecter les engagements des communes sur le prêt de salle pour les animations

Difficultés à recevoir le public en présentiel

Difficultés à créer les partenariats culturels

Difficultés à promouvoir le RAM

Retard d'ouverture des ateliers d'éveil

L'information à destination des parents

Des actions de communication pour promouvoir les missions du RAM :

- Création de la page RAM du Site de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin
- Création de flyers (PMI, Communes)
- Réflexion autour de la création d'une Newsletter Petite Enfance pour 2021

Des actions mises en place pour informer les familles sur les différents modes d'accueil :

- Organisation de rendez-vous individuels avec les familles
- Remise de la liste des assistants maternels agréés du territoire
- Remise de la liste des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant du territoire
- Remise de la liste des associations de gardes d'enfants à domicile exerçant sur le territoire
- Présentation du site monenfant.fr
- Echanges réguliers avec le Centre Médico-Social de Buchy pour orientation des familles vers le RAM

Nombre d'animateurs en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2020 : 1,00

Nombre de mois d'ouverture en 2020 : 7 (ouverture le 26 Mai 2020)

Nombre de jours où les locaux du Ram ont été ouverts avec accueil du public possible en 2020 : 141 jours

Planning d'ouverture au public :
 (Permanences téléphonique, accueil physique, animations diverses)

Lundi : 08 :00 - 12 :30 / 13 :30-17 :00

Mardi : 08 :00-12 :30 / 13 :30-17 :00

Mercredi : 08 :30-12 :30 /15 :00-18 :00

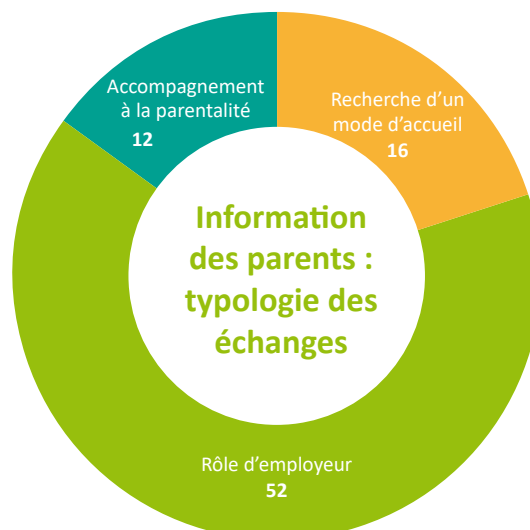
Jeudi : 08 :00-12 :30 /13 :30-17 :00

Vendredi : 08 :00-12 :00

Spécificités de planning : accueil possible sur rendez-vous le vendredi après-midi, animations ponctuelles le samedi matin



80 demandes d'information :



L'information à destination des professionnels

Des actions pour informer les professionnels :

- Mailing
- 2 réunions d'informations auprès des assistants maternels
- Envois de questionnaires de disponibilités et spécificités d'accueil
- Site internet de la CCICV
- Flyers

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels : 56

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs : 34

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux activités du Ram au moins une fois : 56

Un lieu d'animation pour les enfants, les familles et les professionnels

- **10 ateliers d'éveil** : animations proposées aux enfants en présence du professionnel
- **25 enfants** différents ont participé aux ateliers d'éveil
- **10 assistants maternels différents** ont participé aux ateliers d'éveil

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE CLÈRES

En raison de l'indisponibilité de l'animatrice titulaire, seuls les accueils collectifs du matin animés par l'animatrice remplaçante ont été maintenus à Quincampoix, Clères, Fresquiennes et Eslettes pendant la période scolaire (sauf fermetures administratives des salles d'accueil).

Le Ram a mis en place des actions de prospection pour recenser les disponibilités des professionnels :

- Questionnaire de disponibilités envoyé en Juin 2020 à toutes les AM
- Entretiens téléphoniques individuels

Au cours de 2020, le Ram a accompagné 11 Mam

- Aide exceptionnelle en faveur des MAM essentiellement sur le secteur de Clères en l'absence de l'animatrice
- Questionnaire de disponibilités d'accueil
- Questions contrat de travail
- Ecoute/ Soutien
- Informations aux candidates à l'ouverture de MAM

Un partenariat local :

Bibliothèque d'Esteville

Bibliothèque de Buchy

Réseau local des RAM, réseau départemental des RAM, participation à la préparation journée de la réflexion professionnelle

Visite des Etablissements d'accueil du jeune enfant du territoire avec visite des locaux, présentation des équipes et du fonctionnement des structures par les responsables.



ET DEMAIN ?

Les enjeux et objectifs 2021 sont :

- Faire connaître le RAM de Buchy ;
- Promouvoir le métier d'assistant maternel et la formation des assistants maternels ;
- Développer un partenariat avec le DAVA pour l'obtention du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance par la Validation des Acquis et de l'Expérience.
- Mettre en place un partenariat avec les écoles de musique pour des animations autour de l'éveil musical.
- Rechercher de sorties innovantes pour les jeunes enfants, parents et assistants maternels, découverte des richesses culturelles locales.
- Poursuivre la participation au projet de création d'un lieu de Soutien à la Parentalité initié par l'Association Lis-Moi une histoire.
- Mettre en place une Newsletter à destination des familles et des professionnels Petite Enfance en associant les équipes des EAJE et 3 les RAM.
- Proposer un atelier mensuel couture créative à destination des assistants maternels le samedi matin.
- Aménager un espace multi sensoriel dans les futurs locaux du RAM.
- Participer à une formation avec Enfance et Musique (animatrice des RAM de Martainville et Buchy) sur le thème « Le spectacle et le très jeune enfant ».



FOURRIÈRE CANINE

8 chiens ont été apportés à la fourrière :
Ils ont tous retrouvé leur maître :

- 1 dans la journée ;
- 5 sont restés une journée ;
- 1 est resté trois jours ;
- 1 est resté six jours.

Les gardiens de la déchetterie, habilités, disposent désormais d'un lecteur de puces. Ce dispositif, sous réserve que le chien soit tatoué, permet d'identifier les maîtres sans avoir à se déplacer chez le vétérinaire.

UNE
COMMUNAUTÉ
au coeur
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



i 158 457 €
f 966 768 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Ce service met en œuvre les compétences suivantes :

- Les politiques contractuelles et européennes, au travers du contrat de territoire et LEADER ;
- L'aménagement du territoire : SCOT, PCAET ;
- La planification locale - PLU, document en tenant lieu et carte communale ;
- Les services communs d'instruction du droit des sols de Montville et Buchy.

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET EUROPÉENNES

Le territoire de la CCICV a signé en septembre 2018 un contrat de territoire avec la Région et le Département portant sur près de 18 millions d'euros d'investissement. **L'année 2020 a été mise à profit pour préparer un avenant à ce contrat à conclure en 2021.**

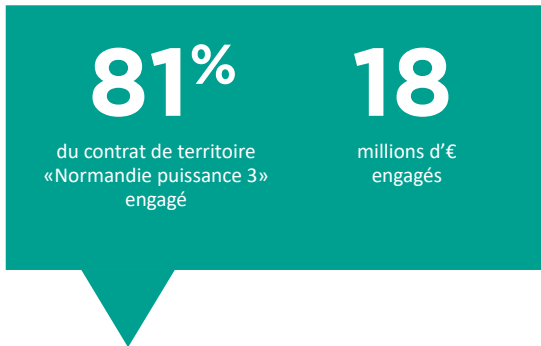
Quelques actions engagées ou réalisées en 2020 :

Transformation de l'ancienne gare SNCF en **Maison Médicale** à Clères



Début des travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage de **Martainville-Epreville**

Engagement des travaux pour le projet de transformation de l'ancien presbytère de **Sainte-Croix-sur-Buchy** en Médiathèque



La CCICV a également engagé l'élaboration du **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** avec l'État qui devra aboutir à un nouveau contrat de financement en 2021.

Programme LEADER
en collaboration avec le PETR du
Pays de Bray

4 projets validés pour 332 350 euros d'aides LEADER :

- **Schéma Intercommunal de la Randonnée ICV** (validé en février 2020 pour 100 000 euros de fonds LEADER) ;
- **Transformation du Presbytère de Clères en Tiers Lieu** (validé en février 2020 pour 72 350 euros) ;
- **Microfolie – Plateforme culturelle rurale et internationale à Yquebeuf** (validé en février 2020 pour 60 000 euros) ;
- **Création d'un lieu de vie et de service à Fontaine le Bourg** (validé en février 2020 pour 100 000 euros de fonds LEADER) ;



Microfolie - Yquebeuf



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- La poursuite de la concrétisation du contrat de territoire et du programme LEADER avec la mobilisation des fonds promis ;
- La finalisation de la clause de revoyure du contrat ;
- L'engagement des négociations pour un futur contrat et un futur programme LEADER ;
- Finalisation du CRTE.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réalisation du bilan à 6 ans du Schéma de Cohérence Territorial

Approuvé le 24 novembre 2014, le SCoT devra faire l'objet d'un bilan devant aboutir à minima à la mise en œuvre d'une modification ou d'une révision pour intégrer les 4 communes de l'ex-Bosc d'Eawy. Un partenariat a été noué avec l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) pour sa réalisation.

Le SCoT joue un rôle prépondérant dans la construction et le partage de la connaissance et de la limitation des risques et nuisances existants sur le territoire à travers, notamment, la mise en place de prescriptions adéquates et harmonieuses à l'échelle de l'intercommunalité.

Le bilan effectué avec l'appui de l'agence conduit à constater l'adéquation du contenu du schéma avec les enjeux du territoire et pousse à poursuivre l'action de la CCICV conformément à ses orientations.

Malgré tout, la différence de périmètre observée nécessite une révision du SCoT afin d'intégrer pleinement les 4 communes de l'ex-Bosc d'Eawy.

L'Espace Info Energie devient Espace Conseil Faire

Présent depuis septembre 2019 dans le cadre de l'Espace Info Energie, l'association INHARI accueille désormais les habitants du territoire dans le nouvel Espace Conseil Faire lors de permanences gratuites sur les communes de Martainville-Epreville, Buchy et Fontaine-le-Bourg.

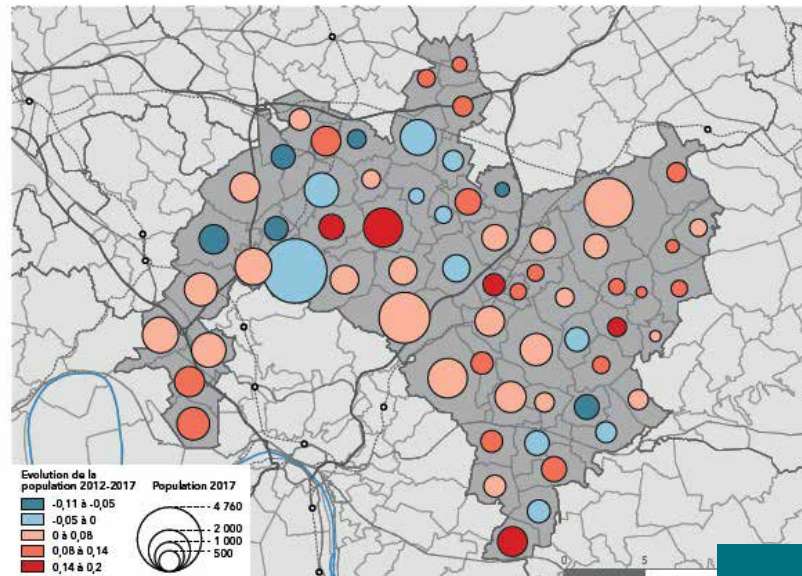
Vous souhaitez
**MAÎTRISER VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES
ET OBTENIR DES CONSEILS
SUR LES AIDES FINANCIÈRES MOBILISABLES ?**

L'ESPACE
CONSEIL FAIRE
vous
accueille

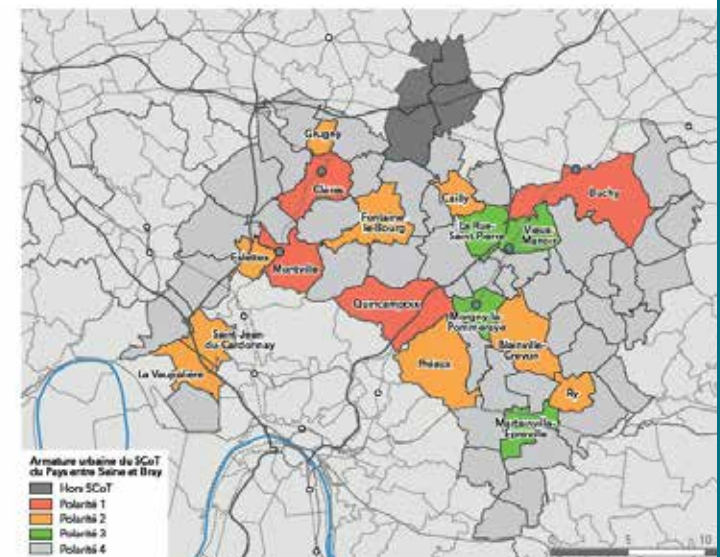
FAIRE
Ses services à vous

➔ à BUCHY
➔ à FONTAINE-LE-BOURG
➔ à MARTAINVILLE-EPREVILLE

GRATUIT
sur rendez-vous
au 02 32 08 13 10



Répartition et évolution démographique par commune entre 2012 et 2017



Echelles d'observation et d'analyse

Engagement du Plan Climat Air Energie Territorial

La Communauté de Communes a engagé, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Électrification de Seine-Maritime (SDE76), son PCAET visant à élaborer un plan d'actions territorial pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques afin de limiter les changements climatiques en cours.

En 2020, la CCICV lance la phase de diagnostic carbone du territoire, socle du futur plan d'action. Cette mission est confiée au bureau d'étude B&L évolution, chargé de :

- Réaliser les diagnostics et études ;
- Animer les réunions de travail et de concertation, notamment via un forum climat dédié ;
- Accompagner le maître d'ouvrage dans la définition du plan d'action et la validation du PCAET.

LA PLANIFICATION

En matière de planification urbaine, la Communauté de Communes a maintenu un rythme soutenu avec :

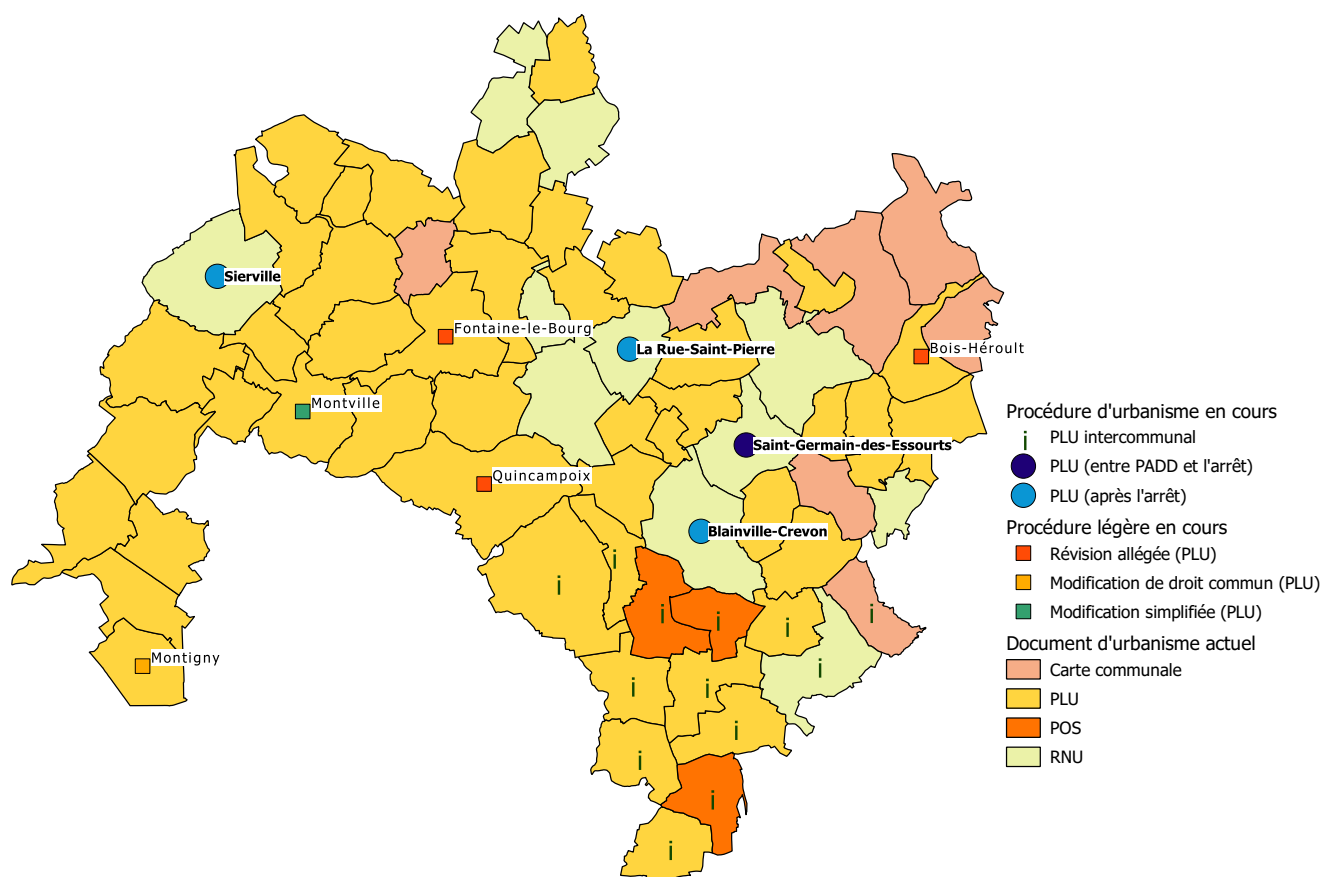
- L'enquête publique du PLUi du Plateau de Martainville qui concerne 13 communes s'est tenue à l'automne. Elle a fait suite à la phase de consultation des Personnes Publiques Associées lors de laquelle des avis favorables ont été émis ;
- 3 procédures ont été approuvées : la modification simplifiée du PLU d'Héronnelles, la modification de droit commun du PLU de La Houssaye-Béranger et la révision du PLU de Roumare ;
- 1 nouvelle procédure a été engagée durant l'année : il s'agit de la modification simplifiée du PLU de Montville ;
- Plusieurs procédures ont passé des caps importants, notamment le PLUi du Plateau de Martainville qui a été arrêté en mars 2020.

3

PLU approuvés
Héronnelles
La Houssaye-Béranger
Roumare

1

nouvelle procédure
engagée
Montville



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :


- La finalisation du PCAET ;
- L'engagement de la révision du SCoT ;
- La préfiguration de l'avenir de la compétence PLU avec la couverture du territoire par un ou plusieurs PLU intercommunaux ;
- En parallèle, l'élaboration de plusieurs procédures de modifications demandées par les communes ;
- Le maintien d'une réponse qualitative malgré un plan de charge important.

L'URBANISME


Les services communs d'instruction du droit des sols

Éléments marquants 2020 :


- **Impact de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid19 sur les dossiers d'urbanisme :**
 - Légère baisse au mois de mars puis forte baisse au mois d'avril du nombre de dépôt.
 - Augmentation conséquente du nombre total de dossiers sur l'année (en augmentation par rapport à 2019)
 - Nombreux dossiers liés à l'amélioration de l'habitat (piscines, aménagements de combles, extensions...)
- **Année marquée également par les élections municipales :** Rencontre avec les maires nouvellement élus, secrétaires, pour présenter le service et son fonctionnement, et expliquer les démarches d'urbanisme.
- **Mise en place de la SVE et de la dématérialisation** de l'instruction des autorisations d'urbanisme (phase technique : fusion des bases des deux services instructeurs de la CCICV)



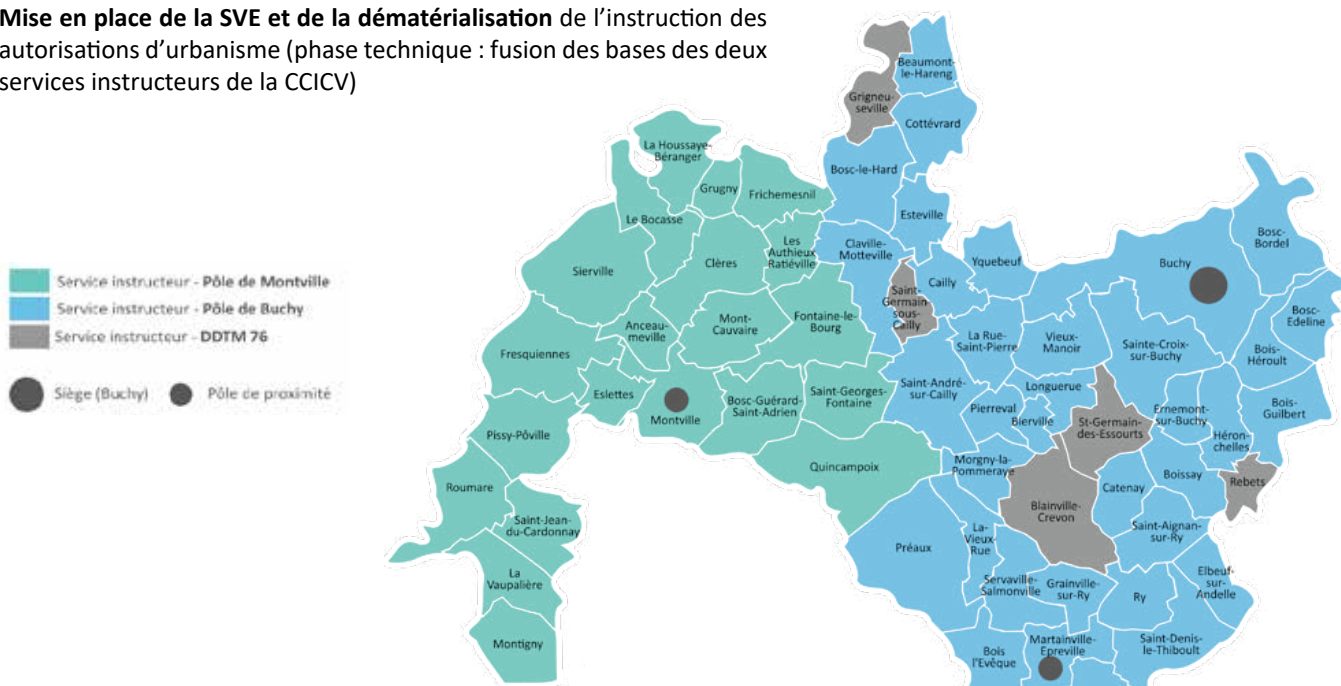
1680
dossiers instruits



38%
de permis de construire



30
permis d'aménager
(notamment Buchy, Mesnil Raoul, etc.)



Dossiers déposés en 2020	CU	DP	PA	PC	PD	TOTAL
Pôle de Montville	87	468	23	374	7	959
Pôle de Buchy	101	347	7	261	5	721
TOTAL	188	815	30	635	12	1680



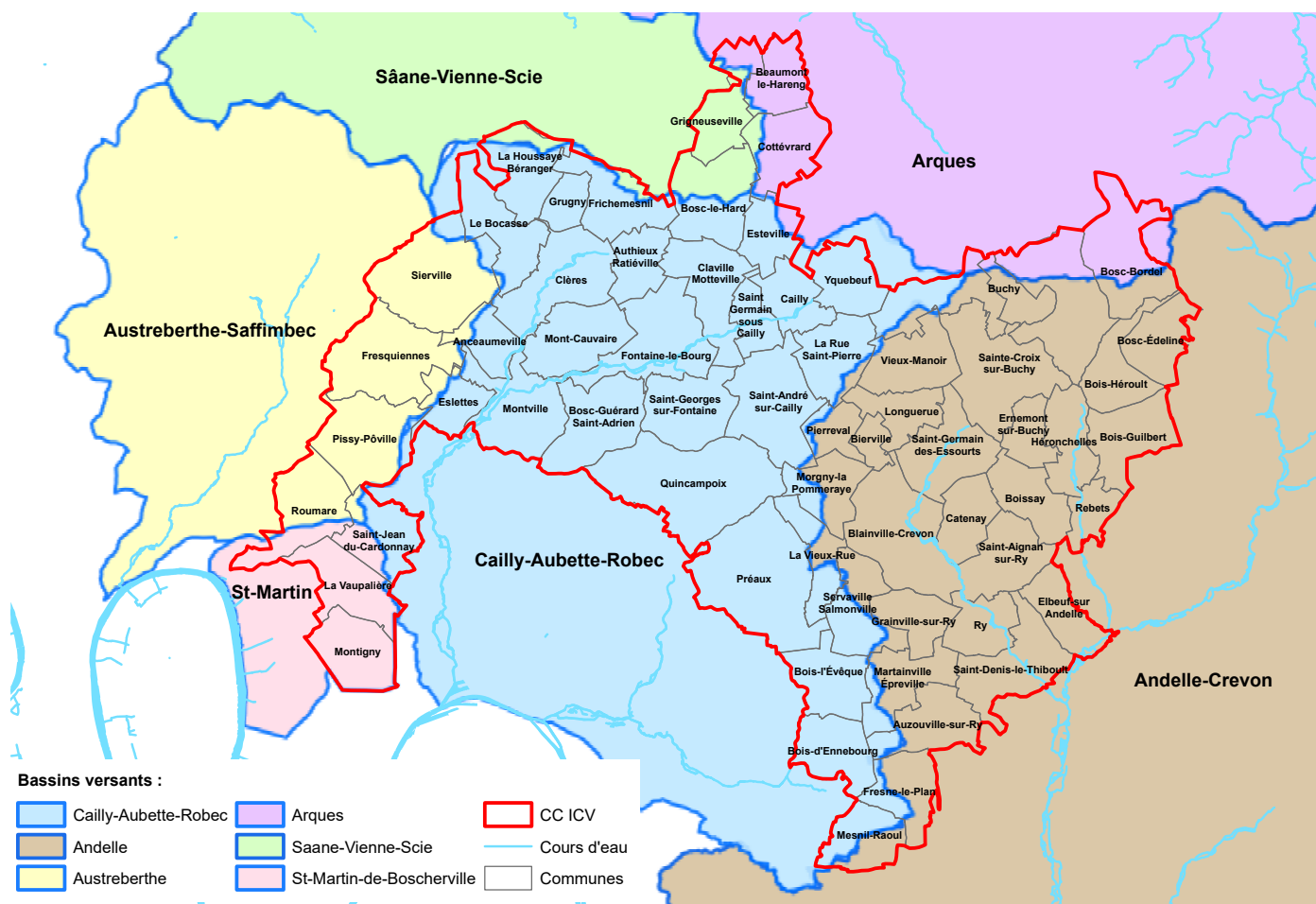
ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Poursuite de la mise en place de la S.V.E. et dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme (phase formation, paramétrage communes, ouverture du GNAU...)

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Conformément à la législation, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a décidé de transférer depuis le 1er janvier 2018 l'intégralité de cette compétence aux syndicats de bassins versants recouvrant le territoire. Ces derniers devenant les garants de la mise en oeuvre de cette compétence.



ET DEMAIN ?



compétence
OPTIONNELLE



297 000 €/an

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

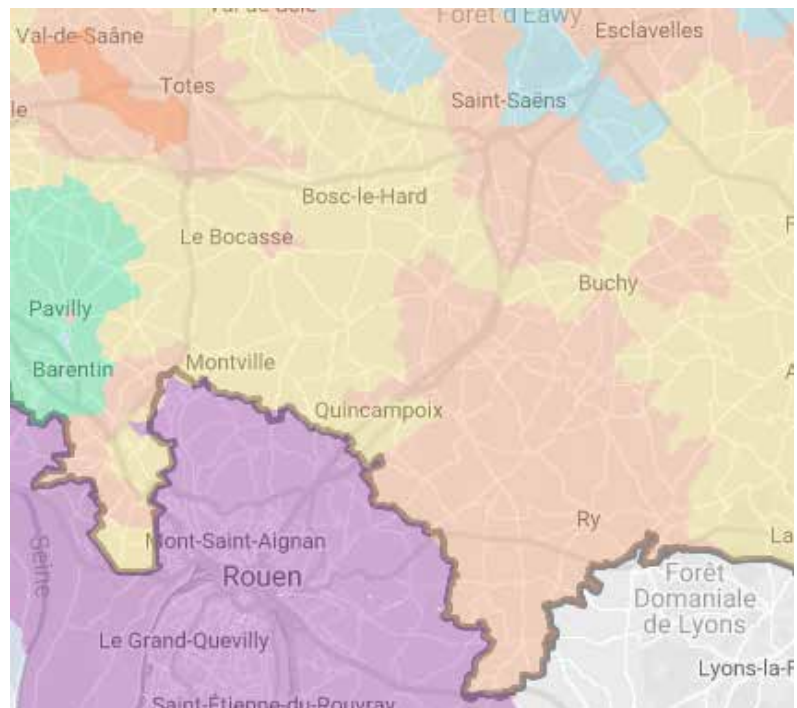
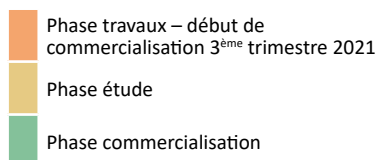
La Communauté de Communes Inter Caux Vexin agit pour le déploiement du Très Haut Débit et réduire la fracture numérique sur son territoire. Au travers de son adhésion au Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique, la communauté de communes participe financièrement à la construction du réseau de fibre optique départemental, et la réduction des inégalités d'accès au Haut-Débit par des opérations ciblées sur les territoires les plus déficitaires.

L'investissement total de la CCICV est de l'ordre de 6,8 millions d'euros, financés par une cotisation annuelle de plus de 297 000 €.

À trois ans de l'échéance du projet « 100% fibre optique pour tous les habitants de Seine-Maritime », le déploiement du réseau d'initiative publique porté par Seine-Maritime Numérique continue sa progression à un bon rythme malgré une situation complexe en lien avec les effets de la crise sanitaire.

Les premiers territoires partiellement desservis sont les Communautés de Communes de Caux vallée de Seine (Bolbec, Lillebonne, Port-Jérôme sur Seine et Rives-en-Seine, ...), de Terroir de Caux (Torcy, Le Bois-Robert, Saint Honoré, ...) et de Caux-Austreberthe (Barentin, Pavilly, Villers-Ecalles, ...).

Concernant le territoire de la CCICV, les travaux de raccordement se sont poursuivis selon les prévisions, avec un impact modéré de la crise. Sans difficultés nouvelles, la commercialisation des premières prises devrait pouvoir débuter au sud du territoire au troisième trimestre 2021 (cf. carte).



CARTOGRAPHIE DE L'AVANCEMENT DU RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE
(source : SMN76)

En effet, au 1er janvier 2021 :

- 26 des 29 nœuds de raccordement optique ont été installés sur l'ensemble de la Seine-Maritime
- ¼ du parc de prises optiques à construire a été réceptionné sur le terrain (78 000 prises),
- 24 000 prises étaient en cours de commercialisation, avec un taux de d'abonnement à la fibre optique s'élevant à près de 20% sur les zones nouvellement ouvertes à la commercialisation.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Poursuite du déploiement du réseau à partir du sud du territoire selon le calendrier initial avec la commercialisation des premières prises au troisième trimestre 2021 ;
- Mise en œuvre du RGPD et déclinaison des recommandations du DPO (Délégué à la Protection des Données) ;

UNE
COMMUNAUTÉ
actrice
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



949 000 €

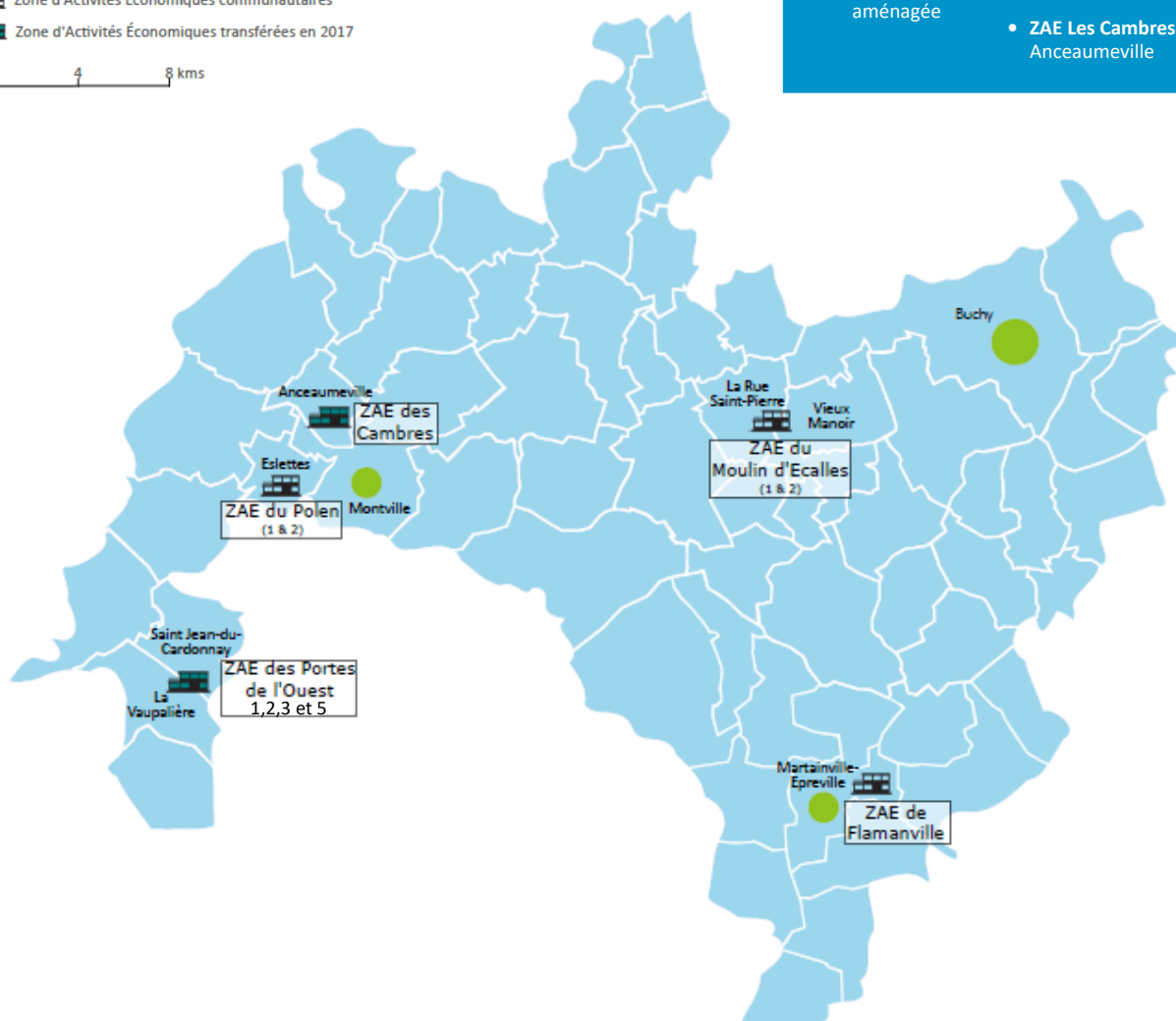
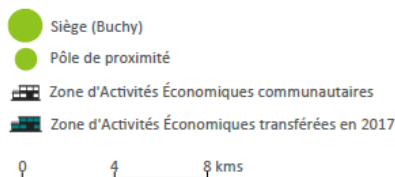
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Forte de ses atouts, la communauté de communes Inter Caux Vexin a mis en place une politique d'accueil d'entreprises sur son territoire, qui se traduit :

- Par la création et l'extension des zones d'activités économiques en aménageant et viabilisant des terrains qu'elle revend à des entreprises, après analyse de leur projet économique de développement,
- Par la création et la gestion d'hôtels d'entreprises, ayant vocation à accueillir de jeunes entreprises en phase de démarrage.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Communauté de communes Inter Caux Vexin
Localisation des zones d'activités économiques



10

Zones d'Activités Économiques

135

ha de surface aménagée

- **ZAE Portes de l'Ouest**
St Jean du Cardonnay
La Vaupalière
ZA 1, 2, 3 et 5
- **ZAE Moulin d'Ecalles**
Vieux-Manoir
ZA 1 et 2
- **ZAE Polen**
Eslettes
ZA 1 et 2
- **ZAE Flamanville**
Martainville-Epreville
- **ZAE Les Cambres**
Anceaumeville

AMÉNAGEMENT, COMMERCIALISATION ET GESTION DES ZONES D'ACTIVÉS ÉCONOMIQUES

Aménagement

ZAE POLEN 2 :

1^{ère} tranche des travaux d'aménagement réalisée. Le lancement de la 2^{ème} tranche dépendra de l'avancement de la commercialisation de la tranche 1 qui est prometteuse.

Toutes les autres ZAE de l'intercommunalité étaient aménagées en 2020.



ZAE POLEN 2 ↓↑



Commercialisation

ZAE POLEN 2 - Tranche 1

- 1^{ère} vente de terrain au crédit-bailleur BPCE LEASE IMMO : 257 796 € TTC (4 774 m²)
Crédit-preneur : société Top Graphic spécialisée dans la sérigraphie et l'impression numérique
- 1 promesse de vente signée avec la SCI FDTL : 282 420 € TTC (5 230 m²)
Locataire : Trinitas Laudas pour exploitation d'une blanchisserie industrielle

Société Top graphic



ZAE PORTES DE L'OUEST N°5 :

- 1 reliquat de terrain vendu à la SCI SACY : 35 000 € TTC (1 186 m²)
Locataire : société SACY pour activité dans le BTP
- Tous les terrains de cette ZAE ont été commercialisés.**

ZAE MOULIN D'ECALLES 2 :

- 1 terrain vendu à la SCI HILONA : 72 230, 68 € TTC (2 128 m²)
- 1 terrain vendu à la SCI DONAL : 40 876,88 € TTC (1 203 m²)

Gestion

Mêmes prestations sur toutes les ZAE communautaires :

- Entretien espaces publics : voirie, espaces verts...
- Installation, mise à jour signalétique
- Maintenance éclairage public via SDE 76



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Poursuite de la commercialisation de la tranche 1 de la ZAE POLEN 2
- Finalisation de la commercialisation de la ZAE MOULIN D'ECALLES 2

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

95

% de taux d'occupation

Locaux intercommunaux à destination des entreprises

3 hôtels d'entreprises :

- 2 sur la ZAE Moulin d'Ecalles 1
- 1 sur la ZAE de Flamanville

Loyers générés : 85 246,32 € TTC

Taux d'occupation : 95 %

La décision prise en 2020 de se séparer de ce patrimoine vieillissant :

De nombreux travaux sont en effet à prévoir. De plus, ces locaux ne remplissent pas leur rôle « d'hôtel d'entreprises », les entreprises locataires sont en effet les mêmes depuis plusieurs années.

Il a été proposé aux locataires en place d'acquérir les bâtiments en l'état :

- **Société ACRN :** intérêt pour acquérir l'hôtel d'entreprises situé dans la ZAE Moulin d'Ecalles 2 (signature PUV en 2021).
- **Société Délifrance :** volonté achat hôtel d'entreprises sur la ZAE de Flamanville (signature PUV en 2022).

Suivi du dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises délégué au Département

Attribution d'une aide en 2020 :

- SAS O PRES DE CHEZ VOUS : 24 K€
Reprise commerce multi-services à Préaux



Crise COVID-19 : Mesures de soutien aux entreprises en difficultés

Exonérations de loyers

Bénéficiaires : 5 locataires des hôtels d'entreprises communautaires pendant 3 mois
« Manque à gagner » pour la CCICV : 31 K€

Suspensions de loyers

Mêmes bénéficiaires pendant 3 mois

Participation au dispositif régional Impulsion Relance Normandie

Cible : TPE de 0 à 2 salariés non éligibles au Fonds national de solidarité créé par l'Etat + baisse de CA > à 30%

Montant aide versée : 6 500 euros = 6 entreprises bénéficiaires

Relai auprès des entreprises en difficultés des mesures ad-hoc COVID-19

Mesures ETAT :

Activité partielle, Fonds National de Solidarité, reports exonérations fiscales et sociales, PGE, plan France Relance ...

Mesures Région Normandie :

Prêts à taux zéro, fonds d'investissements, plan Normandie Relance...



compétence
OBLIGATOIRE



1



190 000 €
26 700 €

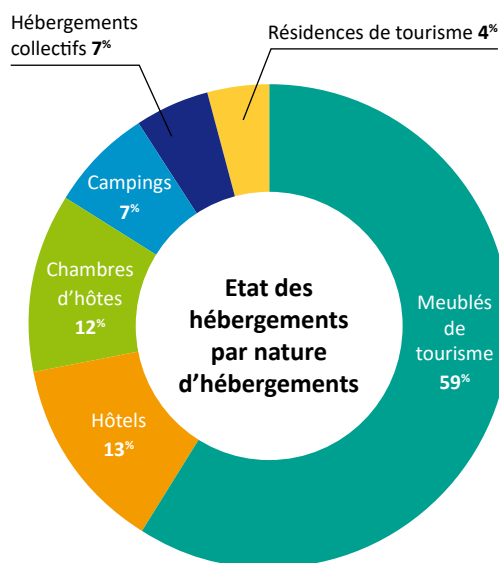
PROMOTION DU TOURISME

La communauté de communes Inter Caux Vexin territoire finance l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin à hauteur de 190 000 € par an qui doit mettre en œuvre la politique de promotion du territoire.

Durant l'année 2020, plusieurs actions ont été menées à bien par l'OT :

- Obtention du Label Tourisme et Handicap pour le Bureau d'Informations Touristique de Buchy, sauf handicap moteur ;
- Augmentation des périodes d'ouverture au public (+2,5 jours par semaine en été) et présence hebdomadaire sur le marché de Buchy ;
- Montée en puissance des réseaux sociaux et augmentation de 25% du nombre de visiteurs du site internet.

Sans surprise, la crise sanitaire sans précédent n'a pas épargné les hébergeurs touristiques du territoire avec une taxe de séjour déclarée de 26 700 € représentant -18% par rapport à l'année dernière.



Ry - Office de tourisme



264 hébergeurs
(dont 179 AirBnb)



1 438 lits
touristiques



51 652 nuitées



26 700 € déclarés



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Participation active aux manifestations Flaubert 21 ;
- Elargissement du nombre de jours d'ouverture des BIT ;
- Mise en place de 3 bornes numériques d'information touristique à Clères, Martainville-Épreville, et Montville (financés à 50 % par les fonds européens LEADER)

UNE
COMMUNAUTÉ
encourageant
L'INITIATION
AU SPORT ET À
LA CULTURE



compétence
FACULTATIVE



241 962 €

RANDONNÉE

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin a confirmé son intérêt pour la randonnée en reconnaissant cette compétence facultative selon les critères suivants : « **Entretien et aménagement des chemins de randonnée présentant plus de 50% de chemin non revêtu et supérieur à 5 km linéaire, les itinéraires classés au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Niveau 2** », ainsi que le circuit cyclo-touristique Emma Bovary.



Chemin de randonnée entre Fongueuse et St Germain des Essourts

Ainsi en 2020, elle a :

- suivi l'entretien bi-annuel des itinéraires ;
- obtenu la validation du Département pour l'inscription de l'ensemble des itinéraires présenté au PDESI (avec toutefois un certain nombre de réserves à lever pour finaliser la demande de classement) ;
- préparé le marché d'entretien alloti des itinéraires pour les trois années à venir

18

boucles

250

km d'itinéraires
cumulés



Sur le circuit
du Crevon



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Préparer les marchés permettant la montée en gamme des itinéraires de randonnée en matière de sécurisation, signalétique verticale, balisage, équipements de confort et communication
- Avancer sur la thématisation et la mise en tourisme des itinéraires par le biais de panneaux d'itinérance et de découverte patrimoniale et paysagère
- Co-construire avec le Département le projet d'itinéraire cyclotouristique reliant l'Avenue Verte London-Paris en Pays de Bray à La Route des Fruits sur la Métropole Rouen-Normandie

PISCINE COMMUNAUTAIRE ANDRÉ MARTIN

**Panorama des accueils et activités des 3 dernières années
(créneau de 45 minutes) :**

		Scolaires primaires	Collèges (Clères, Montville et Isneauville)	Centres de loisirs et spécialisés	Animations piscine	Baignade accès payant	Total
Créneaux réservés	2018	499	263	245	678	1 926	3 611
	2019	550	291	298	752	1 928	3 818
	2020	315	166	182	301	1 723	2 687
Entrées enregistrées	2018	19 550	6 656	1 918	9 599	27 763	65 486
	2019	17 755	6 587	3 223	8 944	26 915	63 424
	2020	8 407	3 809	1 354	3 700	10 779	28 069

Animations piscine :

Le programme des animations pour enfants et adultes s'est interrompu dès le 15 mars 2020 pour une reprise à la rentrée de septembre, mais de nouveau interrompu en octobre-novembre pour les adultes. Les mineurs encadrés ont pu toutefois reprendre les activités dès la fin novembre.

Ces activités ont représenté 205 heures d'enseignement annuelles (13 semaines de cours au lieu de 35 semaines) en faveur de près de 164 enfants et adolescents et 270 adultes.

Pendant ces périodes de fermeture ou d'ouverture en mode dégradé de l'établissement, les éducateurs de la natation ont toutefois maintenu le contact en proposant aux adultes des séances de réveil et de renforcement musculaire ou des séances de yoga relaxation en visio-conférence.

Manifestations promotionnelles :

A l'image des rassemblements sportifs au niveau national, le 6^{ème} AQUATHLON Ludovic BIROT et la soirée Aquazumba programmés réciproquement le 6 juin et à la mi-octobre ont dû être annulés et reportés sine die.



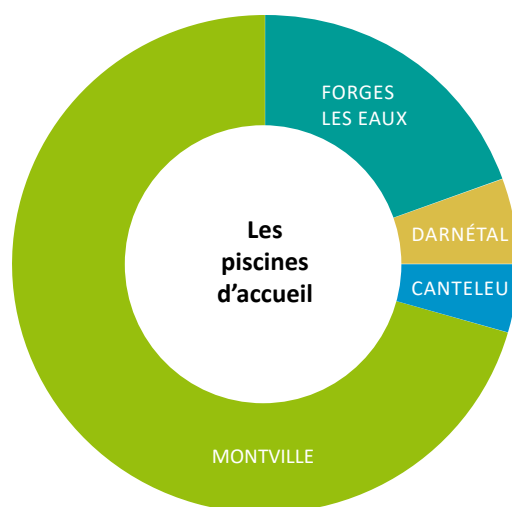
Entrées en très forte baisse par rapport aux années antérieures suite aux restrictions de fonctionnement liées à la crise COVID

NATATION SCOLAIRE TRANSPORT VERS LES PISCINES

Cette compétence harmonisée pour les écoles élémentaires du territoire communautaire depuis la rentrée scolaire de septembre 2018 nécessite le recours à des conventions d'accès dans les piscines municipales de Forges les Eaux, Darnétal et Canteleu.

Grâce à ces partenariats et à l'utilisation maximale de la piscine communautaire André Martin, les préconisations suivantes ont été mises en œuvre conformément aux directives de l'Education Nationale (instructions ministérielles parues au BOEN du 12 octobre 2017) :

- **Préconisation n° 1** : 10 à 12 séances pour les CP, les CM1 et les CM2
- **Préconisation n° 2** : préconisation n° 1 + 10 à 12 séances pour les CE1.



UNE COMMUNAUTÉ ENCOURAGEANT L'INITIATION AU SPORT ET À LA CULTURE

- Montville - Piscine communautaire André Martin
90 classes, séances de 45 minutes avec 2 classes simultanément
- Forges les Eaux
25 classes, séances de 40 minutes avec 2 classes simultanément
- Darnétal
7 classes, séances de 40 minutes avec 1 classe par séance
- Canteleu
6 classes, séances de 35 minutes avec 2 classes simultanément



La gestion de la situation sanitaire avec soit, la fermeture totale des établissements de natation, soit une ouverture avec jauge réduite, n'a pas permis de mettre totalement en œuvre cette programmation.

En raison de cette situation, le bilan final de l'année 2020 indique qu'environ 1/3 des classes et des élèves concernés ont pu néanmoins pratiquer la natation.

La prise en charge financière des conventions d'accès ainsi que le coût des transports sont supportés intégralement par la CCICV sans aides en contrepartie.



1500 €
80 302 €

LUDISPORTS

Dispositif départemental mis en œuvre par la CCICV sur l'ensemble du territoire communautaire dans les communes volontaires, la saison sportive 2020-2021 a enregistré les inscriptions de **825 enfants dans 34 communes** contre 871 enfants dans 34 communes en 2019-2020.

La programmation devait permettre de couvrir chaque semaine (31 semaines/saison), 61 séances proposées sur les 3 pôles, encadrées par une équipe de 12 éducateurs sportifs, dont 7 autoentrepreneurs et 3 mis à disposition par 2 associations sportives et 1 commune.

Pendant les périodes de confinement liées à la lutte contre le Covid, le contact avec les enfants a été maintenu grâce à la mise en œuvre de séances en visioconférence animées par un éducateur sportif quatre matins par semaine. Ces rendez-vous ont été suivis avec assiduité par une quarantaine d'enfants, les pointes de fréquentation ayant atteint 75 connexions simultanées.

La communauté de communes dispose de 50 kits sportifs adaptés aux enfants de 6 à 12 ans qui sont mis à disposition dans chaque site. L'année scolaire est découpée en trois cycles ce qui permet aux enfants de découvrir trois activités différentes chaque année.



-5%

d'inscrits p/r à la saison 2019/2020



31 semaines
d'activités par saison



3 activités
différentes par saison et par enfant

Depuis 2016, l'aide du Département a été réévaluée à 12 € par heure encadrée.

LUDICULTURE

Ce dispositif sous maîtrise d'ouvrage de la CCICV permet aux enfants scolarisés en maternelle de pratiquer sur le temps périscolaire des activités culturelles et artistiques : théâtre, arts appliqués, initiation musicale, scénographie-architecture, expression corporelle.

Pour la saison culturelle 2020-2021, 23 communes volontaires ont accueilli ce dispositif qui s'adresse à 311 enfants contre 22 communes et 263 enfants en 2019.

Chaque semaine 27 séances de 45 minutes ont été animées par Zélie, artiste indépendante et 6 animateurs qualifiés de la Littoralité Francophone.

23

communes volontaires

311

enfants accueillis

+18%

d'inscrits p/r à la saison 2019/2020

Pour maintenir un contact avec les enfants pendant les confinements de 2020, les intervenants ont transmis des tutoriels (arts appliqués) et des bandes sons (théâtre) qui ont été générés sur le site Internet www.intercauxvexin.fr permettant ainsi aux parents de guider leurs enfants pour réaliser travaux et saynètes à la maison.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Renforcer les partenariats avec les prestataires et les communes



173 096 €

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

Depuis janvier 2019 4 écoles de musique associatives du territoire sont labellisées, répondant ainsi au souhait des élus communautaire de développer le soutien à l'apprentissage de la musique et des activités instrumentales. Avec 10 lieux d'enseignements répartis sur le territoire, les familles et les élèves bénéficient d'une réelle proximité.

4 420

écoles de musique soutenues

élèves

En septembre 2020, le nombre d'élèves de 3 à 17 ans révolus et le montant du soutien financier de la CCICV aux 4 écoles labellisées s'établissent ainsi :

	EMME	Interlude	Musicampoix	UMMontville	Totaux
Effectifs 2019-2020	133	33	153	72	391
Lieux d'enseignement	4	2	2	2	10
MONTANT du soutien	45 146,21 €	12 209,21 €	49 333,61 €	23 274,64 €	129 963,67 €

Le Comité de Pilotage s'est réuni 3 fois en 2020, les 15 janvier et 2 février en présentiel et le 12 novembre en visio conférence. Ses missions consistent à :

- valider la programmation des actions et de les évaluer annuellement,
- planifier annuellement l'achat et les opérations d'entretien du parc instrumental
- homologuer les lieux d'enseignement.

Effets COVID :

Chaque école s'est adaptée aux mesures sanitaires en proposant des cours à distance pendant les fermetures administratives des lieux d'enseignement et en réorganisant les salles pour permettre les distances et protections règlementaires lors des réouvertures.

Le concert des écoles programmé le 3 avril 2020 à Fontaine le Bourg a dû être annulé.

Plusieurs ateliers collectifs n'ont pas repris en septembre.



UNE COMMUNAUTÉ ENCOURAGEANT L'INITIATION AU SPORT ET À LA CULTURE



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2021 sont :

- Programmation d'actions communes avec les écoles (concert...)